

28 Juin 2022

ASSEMBLEE GENERALE



SOMMAIRE

1.	. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT	3
2.	. PRESENTATION GENERALE DE L'ASSOCIATION	5
3.	. RAPPORT DU DIRECTEUR	6
	1.1 L'ASSOCIATION EN CHIFFRES	
	1.1 L ASSOCIATION EN CHIFFRES	
	1.3 LES PERSPECTIVES	
4.	. UNITE DE VIE L'OREE DU BOIS	9
	1.4 ORGANISATION DE L'EQUIPE EDUCATIVE	9
	1.5 PROFILS DES JEUNES ACCOMPAGNES	9
	1.6 MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT	
	1.6.1 Le Projet d'Accompagnement Personnalisé	
	1.6.2 Le quotidien	
	1.6.3 Le travail avec les familles	
	1.6.4 Actions et éléments significatifs en 2021	
	1.7 INSCRIPTION DE L'UNITE DANS LE TERRITOIRE	
	1.8 ORIENTATIONS DES JEUNES A L'ISSUE DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT	
	1.9 Perspectives	13
5.	. UNITE DE VIE PIERRE LOUVEL/L'OLIVIER	15
	1.10 Organisation de l'equipe educative	
	1.11 PROFILS DES JEUNES ACCOMPAGNES	
	1.12 MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT	
	1.12.1 Le Projet d'Accompagnement Personnalisé	
	1.12.2 Le quotidien	
	1.12.3 Le travail avec les familles	
	1.12.4 Actions et éléments significatifs en 2021	
	1.13 INSCRIPTION DE L'UNITE DANS LE TERRITOIRE	
	1.14 Perspectives 2022	
6.		
	1.15 ORGANISATION DE L'EQUIPE EDUCATIVE	
	1.16 Profils des jeunes accompagnes	
	1.17 MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT	
	1.17.1 Le Projet d'Accompagnement Personnalisé	
	1.17.2 Le quotidien	
	1.17.3 Le travail avec les familles	
	1.17.4 Actions et éléments significatifs en 2021	
	1.18 INSCRIPTION DE L'UNITE DANS LE TERRITOIRE	
	1.19 ORIENTATIONS DES JEUNES A L'ISSUE DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT	
	1.20 Perspectives	25

7.	DISPOSITIF MILIEU OUVERT AJAP	26
1.	.1 ORGANISATION DE L'EQUIPE EDUCATIVE	
1.	.2 Profils des jeunes accompagnes	
1.	.3 MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT	
	1.3.1 Le Projet d'Accompagnement Personnalisé	28
	1.3.2 Le travail avec le jeune	
	1.3.1 Le travail avec sa famille	
	1.3.2 Le travail transversal	
	1.3.3 Actions et éléments significatifs en 2021	
	.4 INSCRIPTION DU DISPOSITIF DANS LE TERRITOIRE	
1.	.5 ORIENTATIONS DES JEUNES A L'ISSUE DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT	
1.	.6 Perspectives	33
8.	DISPOSITIF APPARTEMENT ESPACE GERARD DOUCET	34
1.	.1 ORGANISATION DE L'EQUIPE EDUCATIVE	
	.2 Profils des jeunes accompagnes	
1.	.3 MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT	
	1.3.1 La contractualisation	
	1.3.2 Le projet d'accompagnement personnalisé	
	1.3.3 L'articulation d'un accompagnement éducatif et d'un soutien psychologique	
	1.3.4 L'inscription dans la cité et l'accès aux dispositifs de droit commun	
	1.3.5 La disponibilité	
	1.3.6 L'attention à la personne	
	.4 ACTIONS ET ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE 2021	
	.5 MOTIF DE L'ARRET DE L'ACCOMPAGNEMENT	
	.6 DOMICILE DES JEUNES A L'ISSUE DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT	
	.7 Perspectives	
9.	SERVICE ADMINISTRATIF, RH ET FINANCIER	
1.	.8 BILAN SOCIAL	
1.	.9 BILAN FINANCIER	44

1. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Rapport moral et d'Orientation. AJA Juin 2022

Lors de la précédente AG (2021), j'avais, dans un objectif de sens et de planification raisonnée, fixé et développé devant vous les 4 objectifs centraux de l'AJA pour les 2 – 4 années à venir.

- Création d'appartements extérieurs.
- Aide aux jeunes sortant de l'établissement par le biais de l'ADEPAPE.
- Nouvelle structure dite « L'Olivier » vue comme « nécessairement » innovante et inclusive.
- Inclusion dans le projet des « Mille Jours ».

Chacun remarquera que ces 4 projets à destination des jeunes accueillis (ou à accueillir) à l'AJA, quel que soit leur âge, participent de la vision globale et inclusive qui est la nôtre. Vision à laquelle on doit ajouter la dimension de la parentalité, de l'autonomie et de la parole des jeunes et de leurs droits.

Les 4 objectifs centraux évoqués précédemment ont été travaillés, développés ou mis en œuvre à des degrés divers pendant l'année écoulée.

- Nous avons maintenant des appartements extérieurs (dont nous devrons augmenter le nombre).
- Nous avons aidé l'ADEPAPE. Un nouveau président issu du CA de l'AJA a été nommé. L'AJA assurera le portage du poste (un personnel sera nommé à l'ADEPAPE). Un travail de structuration du projet est à l'œuvre.
 Je tiens à souligner la qualité du travail engagé par les différents acteurs et au tout premier chef l'action du département.
- Les jeunes ont investi en août dernier la nouvelle structure « L'Olivier » dans des conditions d'accueil remarquables. Un début d'inclusivité est à l'œuvre (aide aux devoirs). L'accès du public chapelain au parc se rapproche.

C'est, là, une réalisation porteuse éducativement qui se doit dans un temps court d'être complémentaire par la mise en service du second bâtiment, cœur d'une innovation majeure.

- Un secteur de semi autonomie pour des jeunes (bis studios).
- Un appartement pour les familles.

Nous devons ensemble nous donner les moyens de cette réalisation.

- Nous avons, au long de l'année écoulée engagé une réflexion sur le projet des « mille jours ».
 Un personnel chargé d'établir un « pré-projet » a été recruté (CDD de 3 mois).
 Le projet « Mille jours AJA » sera proposé au département en Février prochain.
 Trois critères préalables constituent la base de notre réflexion et de nos propositions à venir ;
 - La capacité à la créativité, à l'imagination.
 - L'inclusivité partenariale.
 - La rigueur nécessaire à tout projet (éducative, financière, moyens etc...).
 Le respect des valeurs de l'AJA témoignées par l'existant et des compétences, moyens et postes repérés à éventuellement développer.

Nous avons donc avancé largement.

- Parce qu'agir est toujours nécessaire.
- Parce que c'est dans l'action partagée et impulsée que le travail de chaque jour et de chacun prend un sens.
- Parce qu'il n'y a de sens que dans l'apaisement structurel (espace démocratique) nécessaire à tout travail éducatif professionnel pour que les jeunes soient en capacités d'investir les processus et s'inclurent plus librement dans les process.
- Parce que l'espace AJA se veut à l'écoute parce que chacun des acteurs (jeunes, personnels) peut s'exprimer et faire valoir sa parole, ses droits, mais aussi ses devoirs.

-

Action Jeunesse de l'Aube : Rapport d'activité 2021

L'année qui vient sera, comme toutes celles passées, déterminante.

Nous devrons avancer largement (voire finaliser) les 4 objectifs fixés. Nous devrons les développer et continuer à les inventer (et en inventer d'autres) au jour le jour avec l'aide éclairante de l'ensemble des acteurs internes à l'AJA ou externes.

Je veux enfin rappeler un objectif à moyen terme qui structurera les 4 objectifs précédents : 100 jeunes accueillis à terme moyen dans des unités inclusives.

Je dois vous dire que, présent parmi vous depuis 8 ans (président depuis 6 ans), j'éprouve une satisfaction certaine à regarder le travail engagé. A me souvenir du point A de notre arrivée (CA), du point B des temps présents et du point C que nous allons construire ensemble.

Je veux donc enfin et nécessairement vous remercier tous,

Vous les jeunes

Vous les personnels

Vous les membres de la chaine hiérarchique (CA, direction, cadres)

Vous les membres du CSE

Et aussi le Département.

J'ai une pensée active pour le colloque d'octobre dernier qui se dupliquera dans 2 ans.

Auparavant, nous aurons fêté les 50 ans de l'établissement (Septembre 2022) dans le même esprit qui nous a animé lors du colloque d'Octobre.

Je pense aussi à l'inauguration de la structure « L'Olivier » du 04 Juillet.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Paul FOSSET Président d'Action Jeunesse de l'Aube

2. PRESENTATION GENERALE DE L'ASSOCIATION

Issue du mouvement ATD Quart Monde et des clubs de prévention, Action Jeunesse de l'Aube est une association de protection de l'enfance créée en 1972 et située à Troyes dans l'Aube. Son siège social et administratif est situé 188 rue de Preize à TROYES.

L'association s'est donné pour but « l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement de toute personne en difficulté sociale et/ou familiale, ou ayant des besoins spécifiques, en priorités des mineurs et/ou des jeunes majeurs, accompagnés ou non accompagnés »

Ainsi, depuis sa création, Action Jeunesse de l'aube s'est donnée pour objectif de valoriser le Développement du Pouvoir d'Agir de la personne accompagnée et d'accroître ses compétences en vue de son développement personnel et de son intégration sociale.

Forte de ses 54 salariés, l'association assure l'accompagnement de 86 jeunes âgés de 11 à 21 ans dans le cadre de mesures judiciaires et administratives. L'AJA répartie son activité entre :

Une équipe dirigeante avec un directeur d'association, une cheffe de service administratif et financier, une Adjointe de Direction éducatif et 2 cheffes de service éducatif.

Des services éducatifs (33 ETP éducatifs dont 4 régulateurs, 3 ETP maitresses de maison) :

- ⇒ 3 unités de vie pour une capacité de 32 places (+ une place d'urgence),
- ⇒ Un Accueil de Jour et d'Accompagnement à la Parentalité représentant 40 mesures,
- ⇒ 10 appartements de suite destinés à préparer les futurs et jeunes majeurs à l'autonomie.
- ⇒ Une équipe de surveillant de nuit (9 ETP)
- ⇒ Un service administratif (4ETP)

L'effectif en personnel total en 2021 était de 54 équivalent temps plein.

3. RAPPORT DU DIRECTEUR

1.1 <u>L'association en chiffres</u>

Caractéristiques de la file active (Tous dispositifs confondus)

Année	Nombre Nombre d'accueils de sorties		ée		File active 2020
2017	46	63	68		
2018	41	40	69	107	
2019	48	38	76	114	
2020	48	31	94	125	
2021	24	8	90	98	

Répartition par âge

 \$\frac{1}{9}\$ de 10 à 12 ans
 8 soit
 9,30 %

 \$\frac{1}{9}\$ de 13 à 15 ans
 42 soit
 48,84 %

 \$\frac{1}{9}\$ de 16 à 18 ans
 34 soit
 39,53 %

 \$\frac{1}{9}\$ de 19 à 21 ans
 2 soit
 2,33 %

En 2021, un jeune de 6 ans a été accueilli 5 jours dans le cadre d'une OPP.

Répartition par sexe

♦ hommes
 77 soit
 90,59 %
 ♦ femmes
 8 soit
 9,41 %

Suivi psychologique

	2018	2019	2020	2021
Jeunes	53	55	39	38
Séances	332	455	204	215

Incidents et disparitions inquiétantes

Année	Rapports d'incident	Plaintes pour agression	Accident du travail	Disparitions inquiétantes
2018	42	13	13	/
2019	73	17	10	759
2020	38	4	3	395
2021	41	0	4	238

L'activité par dispositif

Pour la MECS classique, l'activité retenue au budget a été fixée à **12 220 journées**. Pour l'exercice 2021, Il a été réalisé **12 655 journées** exclusivement pour le Département de l'Aube. Aucune journée n'a été facturée hors département.

Afin de ne pas impacter notre activité globale, et au regard de la situation sanitaire de l'année 2020, aucune journée n'a été facturée au titre de la place d'urgence, ce qui explique notamment la suractivité constatée en mai, novembre et décembre 2021.

L'activité globale réalisée présente donc un solde positif de 435 journées au regard de l'activité retenue au budget. Le taux d'activité réel est de 96,31% pour un taux d'activité prévisionnel de 93%

Année	Activité réalisée	Activité prévisionnelle	Delta
2018	13 043	13 334	-2,23%
2019	13 607	13 672	-1,01%
2020	12 159	12 000	+1,33%
2021	12 655	12 220	+3,56%

Pour l'AJAP, l'activité retenue au budget a été fixée à **13 870 journées**. Pour l'exercice 2021, Il a été réalisé **15 247 journées** pour le Département de l'Aube, soit un solde positif de 1377 journées par rapport à l'activité retenue au budget. Cette suractivité s'explique par l'augmentation sensible des ordonnances des magistrats. Notre liste d'attente étant importante, l'Aide Sociale à l'Enfance nous a sollicité afin d'absorber une partie des mesures en attente qui devenaient critiques. Le taux d'activité réel pour l'année 2021 est de 104,43% pour un taux d'activité prévisionnel de 95%.

Pour la MECS Espace Gérard Doucet, l'activité retenue au budget a été fixée à 3 395 journées. Pour l'exercice 2021, Il a été réalisé 2 503 journées pour le Département de l'Aube, soit un solde négatif de 892 journées par rapport à l'activité retenue au budget, soit un taux d'activité réel de 68,58% pour un taux d'activité prévisionnel de 93%. Ce déficit d'activité s'explique par l'attribution tardive de notre agrément d'Inter Médiation Locative obtenu en mai 2021. Et si des contacts avaient été établis avec les bailleurs sociaux en amont, la mise à disposition de biens immobiliers s'est déployée courant du deuxième semestre pour deux logements uniquement. Notre activité 2021 s'avère conforme à notre proposition d'activité présentée dans notre budget prévisionnel (2 394 journées d'ouverture proposées). Relevons également que l'activité des deux autres dispositifs présente un solde positif de 1 812 journées. Traduite en terme financier, cette suractivité non facturée vient compenser le déficit d'activité de la MECS Espace Gérard Doucet.

1.2 L'approche par les droits

L'approche par les droits est un cadre conceptuel développé par les Nations unies dans les années 1980. Il met l'accent sur l'accès aux droits et l'implication des bénéficiaires plutôt que sur la réponse à des besoins. L'action n'est plus ainsi conçue pour assister, compenser mais pour mettre en œuvre des droits fondamentaux.

Si depuis la loi 2002-2, chaque professionnel ne peut ignorer que les jeunes accompagnés dans nos établissements et services sont des citoyens avant d'être des usagers, force est de constater que l'approche par les droits peine encore à faire son chemin dans le secteur de l'aide contrainte. Elle s'avère cependant essentielle et constitue une chance de développer le pouvoir d'agir des jeunes accompagnés et de leur famille.

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) a constitué une avancée incontestable dans l'histoire des droits. Elle n'est cependant pas suffisamment mise en valeur dans nos établissements et service. Mais nous nous

y attelons depuis 2019 en participant chaque année à la Consultation Nationale des Droits organisée par le Défenseur des Enfants.

A ce titre, l'année 2021 a été riche pour notre association. Nous avons ainsi reçu en mars la visite de Monsieur Gautier Arnaud-Melchiorre, nommé par le secrétaire d'Etat à l'enfance et à la famille afin de recueillir sur l'ensemble du territoire la parole directe des jeunes confiés. Et en juin 2021, c'est une délégation de jeunes accompagnés par Action Jeunesse de l'Aube qui sont allés à la rencontre de Gautier au Ministère des Solidarités afin de lui faire part de leurs propositions dont certaines ont été reprises dans le rapport et la charte des enfants confiés qui a été remis au Ministre lors d'un événement exceptionnel organisé par la CNAPE au Stade France. Là encore, les jeunes accompagnés par notre association étaient présents avec des jeunes accompagnés par l'AASEA-SE10 afin de constituer une équipe de foot mixte aux couleurs de l'ESTAC.

Mais l'approche par les droits se décline également au quotidien par une attention toute particulière au travail avec les familles. Le droit d'avoir une famille est reconnu dans la CIDE; il doit être reconnu dans nos établissements, tout comme le droit de vivre avec sa fratrie qui a été inscrit dans la loi de février 2022. A l'AJA, nous n'avions pas attendu la publication de cette loi pour organiser un « camp fratrie » où nous avons réunis pendant 5 jours des frères et sœurs confiés à d'autres associations.

L'approche par les droits, c'est aussi s'appuyer sur le droit commun. C'est ouvrir nos établissement et service à la société civile, car n'oublions jamais que nous ne sommes que de passage dans la vie de ces familles. Il ne s'agit pas pour autant de désinstitutionnaliser nos établissements, mais de désinstitutionnaliser nos pratiques. L'installation de notre nouvelle unité de vie à la Chapelle Saint Luc se veut innovante dans cette démarche. C'est une nécessité qui concoure à modifier l'image de la protection de l'enfance auprès du grand public.

Enfin, l'approche par les droits, c'est l'implication des jeunes et de leurs familles dans la vie de l'association. La création d'un comité éthique permet d'associer en qualité de co-président les jeunes accompagnés à l'analyse des situations de violence au sein de nos établissements et service. Dans son rapport « A (h)auteurs d'enfants », Monsieur Arnaud-Melchiorre préconise la mise en place d'un comité éthique au sein de toutes les associations de protection de l'enfance. Mais c'est aussi la création d'un comité jeunes, instance de participation et de réflexion animé par un volontaire en service civique qui a pour objectif de soutenir une démarche de participation active. Plus globalement, il s'agit d'associer les jeunes à toutes les décisions qui les concerne et développer ainsi une expertise d'usage.

1.3 Les perspectives

« Chaque adulte doit être le garant des droits des enfant plutôt que le gendarme de leurs devoirs » nous rappelle Philippe Meirieu. C'est l'objectif que nous nous sommes fixés au sein de notre association.

Plusieurs axes de travail se dessinent pour l'année à venir :

- Finaliser la définition d'un Budget Base Zéro avec le département, démarche préalable à un fonctionnement en CPOM qui devrait être effectif en 2024 ;
- Accentuer le travail avec les familles notamment par le déploiement d'un appartement familial.
- Poursuivre la démarche de contractualisation de l'accompagnement en s'appuyant sur le schéma départemental de l'enfance.
- Formaliser un projet d'établissement en y associant les jeunes et leurs familles.
- Former nos professionnels à l'approche par les droits afin de rendre incontournable la prise en compte de la parole du jeune et de sa famille.
- Favoriser la prise de conscience citoyenne auprès des jeunes en s'appuyant sur des volontaires en service civique dédié sur chaque unité de vie.

Les pages suivantes vous présentent en détail l'activité de chaque dispositif de l'association.

Xavier Meignin Directeur d'Action Jeunesse de l'Aube

4. UNITE DE VIE L'OREE DU BOIS

L'Orée du Bois située 63 rue Etienne Pedron est une maison sur deux étages.

Il existe des bâtiments et une salle d'activité musicale (Le projet de rénovation par l'équipe et les jeunes en 2021 afin d'y accueillir aussi des familles ne s'est pas fait). Avec l'achat du foyer de l'Orée du Bois en juillet 2021, d'autres projets sont en cours de réflexion.

Un verger arboré ainsi qu'une cour sont appréciés des jeunes et des adultes pour les repas extérieurs, barbecue et jeux de plein air.

Les garçons disposent d'une chambre double avec WC et salle-de-bain particulière.

A proximité d'une ligne de bus, le foyer est proche du centre-ville (15 mn à pieds) ou en bus aisément.

Les plages horaires des éducateurs sont d'amplitude de 7H à 23H, celles des veilleurs de 22H à 7H. Nous privilégions les doublures de 9H à 22H, sachant que la maitresse de maison arrive à 8H.

L'équipe de l'Orée du Bois dispose d'un véhicule léger et d'un véhicule 9 places.

1.4 <u>Organisation de l'équipe éducative</u>

L'équipe de l'Orée du Bois est composée d'un régulateur, de 7 éducateurs et un surveillant de nuit non rattaché à l'équipe présent par roulement.

L'équipe de l'Orée du Bois a accueilli trois stagiaires :

- ⇒ Une en 1^{ère} année CESF (lycée Libergier à Reims).
- ⇒ Une en 3^{ème} année AS (IRTS de Reims).
- ⇒ Une en 2^{ème} année ES (IRTS De Reims).

En 2021, la composition de l'équipe est restée à l'identique.

1.5 Profils des jeunes accompagnés

Capacité d'accueil	12
File active 2020	22
Âge moyen	14 ans
Durée moyenne	1,3
d'accompagnement	

Origine des mesures			
Administrative	Judiciaire (dont OPP)		
4	18		

Mesure ou orientation complémentaires						
PJJ	MJIE	IME	ITEP	SESSAD		
0		2	1	1		

Lieu de vie de l'enfant à l'admission					
Famille Famille d'accueil MECS					
10	1	12			

Origine géographique des jeunes						
Agglo de Secteur Secteur Bar Secteur Aix Secteur Bar Secteur Hors						
Troyes	Romilly	sur Aube	en Othe	sur Seine	Brienne le	Département
					Château	
16	3	2	0	0	0	1

Situation scolaire ou professionnelle à l'entrée						
Classe ordinaire	Classe spécialisée (ULIS, Etc)	Apprentissage	Etablissements spécialisé (IME, ITEP, etc)	Déscolarisé		
13	4	0	3	2		

12 jeunes sont accueillis sur l'Orée du Bois, âgés de 11 à 17 ans. En 2021, ils sont tous inscrits en journée sur des dispositifs scolaires, et à la Mission Locale pour un jeune de plus de 16 ans.

Deux frères sont en internat en semaine à l'IMPRO de Mesnil Saint Loup.

Un jeune est à l'ITEP de Méry-sur-Seine en internat semaine.

1.6 <u>Modalités d'accompagnement</u>

L'accompagnement des adolescents souffrants de troubles divers et variés posent souci parfois dans le quotidien. Certains symptômes peuvent dérouter les professionnels en rendant complexe la pertinence des pratiques professionnelles.

Les troubles psychologiques voire psychiatriques prennent davantage d'importance qu'un comportement caractérisé par l'intolérance à la frustration ou une absence de limites chez les jeunes.

Les professionnels doivent parfois malheureusement souvent réagir, protéger le jeune et réfléchir ensuite au sens éducatif inscrit dans le projet du jeune ce qui pose question.

En 2021, nous constatons néanmoins qu'il y a eu moins de passage à l'acte violent nécessitant par exemple l'intervention des pompiers ou un dépôt de plainte. Seul un comité éthique depuis la rentrée de septembre 2021 s'est mis en place pour un jeune de l'Orée du Bois.

1.6.1 <u>Le Projet d'Accompagnement Personnalisé</u>

La place des parents dans le projet du jeune facilite les axes de travail favorisés et favorables à l'exercice de l'autorité parentale.

Nous agissons sur le processus de décision, de désaccords éventuels pour l'implication et la participation de la famille dans la vie de l'adolescent. L'objectif est d'envisager le retour en famille dès que possible et si cela est nécessaire par une mesure d'accompagnement en milieu ouvert.

Le contexte sanitaire ne nous a pas permis de rencontrer autant que d'ordinaire les familles pour (ré)évaluer les items du PAP mais le travail s'est fait régulièrement par des rendez-vous téléphoniques.

1.6.2 Le quotidien

Le quotidien s'articule autour des besoins des jeunes. Les jeunes sont réveillés suffisamment tôt pour être à l'heure sur leur lieu de scolarité ou de stage éventuel.

Rares sont les retards. En revanche, certains jeunes quittent le foyer et n'arrivent pas à destination, parfois même lorsqu'on les dépose.

En principe, les jeunes sont demi-pensionnaires et circulent en bus en toute autonomie, dès que l'équipe évalue la faisabilité.

Fin d'après-midi, début de soirée, l'activité recommence. Les jeunes rentrent, sollicitent l'adulte présent, pour goûter, échanger du déroulement de sa journée, pour réclamer des temps libres.

L'adulte présent rappelle régulièrement le temps des devoirs après une mini pause goûter. L'équipe de l'Orée du Bois accorde beaucoup d'importance au créneau de soutien à la scolarité afin de favoriser la continuité du suivi individuel pour chaque jeune scolarisé en lien avec le référent du jeune et sa famille.

Une activité sportive ou ludique est proposée en semaine avant ou après le diner. Lors des week-ends et vacances scolaires, davantage de sorties sur l'extérieur sont proposées sur l'impulsion des jeunes.

6 jeunes sont inscrits en 2021 dans un club sportif de foot, basket ou ping-pong.

Le mercredi après-midi est réservé, dans la mesure du possible, aux divers rendez-vous et l'équipe privilégie des temps d'accompagnement individuel.

Les déclarations de disparitions inquiétantes effectuées en 2021 ont été plus nombreuses pour cette année. En effet, certains jeunes éprouvent des difficultés à rentrer après un hébergement en famille.

1.6.3 Le travail avec les familles

Les familles sont sollicitées dans toutes nos démarches. Nous proposons un accompagnement et soutien afin que les familles puissent continuer à exercer leur autorité parentale en repérant leurs propres ressources.

La famille peut être parfois élargie dans l'intérêt du mieux-être du jeune.

Nous sommes vigilants à ne pas entériner de fait la position d'un parent en retrait.

Nous sommes attentifs à soutenir les jeunes par rapport à un éventuel conflit de loyauté.

Nous communiquons aux familles les incidents, les disparitions inquiétantes liés à leur enfant. Nous nous déplaçons dans toutes les familles qui l'acceptent pour les rencontrer et éventuellement, en fonction du contexte, négocions un retour à l'amiable.

En plus des synthèses, à leur convenance, sur leur demande ou notre proposition, les familles viennent à notre rencontre. Parfois, soutenir et aider à la réflexion d'une mère, d'un père en difficulté avec son fils, c'est aussi soutenir le jeune et favoriser une meilleure communication Ado/Parents.

Nous élargissons au mieux le cercle familial afin de maintenir les liens pour l'adolescent notamment pour les jeunes sous tutelle du Conseil Départemental.

La fête de fin d'année scolaire a été marquée par un spectacle de cirque sous chapiteau pour l'ensemble des jeunes. Un Noël festif s'est organisé sur l'unité.

A noter en 2021, 4 jeunes sont accueillis dans le cadre d'un Accueil Provisoire. (En 2020, il n'y en avait qu'un seul).

1.6.4 Actions et éléments significatifs en 2021

Un camp neige en février a eu lieu, en avril, un camp été a été reporté aux vacances de Toussaint pour des raisons sanitaires.

Durant la période estivale avec aussi des mini-camps au lac du Der, un maximum de jeunes ont pu profiter de la région. Pour la première fois, nous avons pu avoir la compagnie de deux mamans de jeunes de l'Orée du Bois sur un mini séjour au Der. Cette expérience fut riche d'observation, souvenirs pour chaque famille. Un camp aux alentours de la Rochelle en juillet, et un autre à Annecy ont laissé d'agréables souvenirs aux jeunes et leurs éducateurs.

Début mars 2021, une réflexion avec le directeur est proposée à un jeune de l'Orée du Bois sur la thématique des droits de l'enfant.

Juin 2021, un jeune va à Paris à la rencontre de Mr Taquet et de Mr Gauthier Arnaud Melchior accompagnés d'autres jeunes de l'AJA et le directeur. Cette rencontre suite à la venue de Mr ARNAUD MELCHIOR à AJA pour échanger avec certains jeunes sur sa mission « La parole aux enfants » pour le secrétaire d'état chargé de l'enfance et des familles.

En octobre, un camp fratrie inter-unités s'est organisé dans les Vosges. Trois jeunes de l'Orée du Bois y participent, reviennent avec des étoiles dans les yeux.

Le 17 novembre, dans le cadre du projet CNAPE ligue des enfants, deux jeunes de l'Orée du Bois, une fratrie (suite à une détection en interne pour l'ensemble des jeunes accueillis à AJA de moins de 14 ans) ont pu rencontrer les joueurs professionnels de l'Estac. Ils ont revêtus la tenue officielle de l'Estac, ont pu assister à un entrainement des joueurs, échanger quelques ballons avec eux. Goodies et photos et un repas avec le groupe mixte d'enfants du foyer de la Chenaie de la Sauvegarde ponctuent la matinée. Des liens entre joueuses et joueurs représentants se créent ainsi avant le week-end du 20/21 novembre.

Le week-end du 20/21 novembre 2021 : les enfants ont pris le train accompagné d'un éducateur de l'Orée du Bois, le samedi matin. Ils ont été accueillis en gare de l'Est par une équipe de la CNAPE, reçoivent les chasubles et sont conduits dans un hôtel proche du Stade de France. Les jeunes ont participé à des activités avec d'autres enfants de toute la France.

Nos 5 jeunes ont assisté à un match de rugby. France (vainqueur) contre la Nouvelle Zélande.

Le dimanche, les petits bleus AJA, la CHENAIE (Sauvegarde) ont assuré sur le terrain pour un tournoi inter/régions. Foot amical au stade de France réunissant 240 enfants. Ils ont vibrés, et sont allés en demi-finale contre une équipe de Strasbourg (cruelle défaite après séance de tir au but).

Bienveillance et rencontre avec Jamel, Ahmed Sylla, Kimpembe ; Adrien Taquet leur laisse un souvenir d'exception.

Certains membres de l'équipe ont continué de bénéficier de journées de formation sur le « Quotidien en MECS » de janvier à novembre.

L'APP a repris en 2021.

Les entretiens professionnels ont été réalisés par la cheffe de service pour les salariés concernés.

Equipe en 2021:

L'équipe a appris à se connaître pour réassurer affectivement et émotionnellement les jeunes accueillis et qui pour la plupart ont des troubles du lien de l'attachement qui ne favorisent pas leur bien-être notamment après la période de crise sanitaire. Un collègue E.S a démissionné fin décembre et une embauche s'est faite dès janvier (E.S).

L'équipe trouve ses marques, travaillent autour d'un consensus des règles de vie, et des exigences de chacun afin d'optimiser un travail harmonieux auprès des jeunes et des familles.

L'accompagnement au quotidien des jeunes scolarisés est resté notre priorité malgré les difficultés à garder un éducateur fil rouge pour les devoirs. Un seul diplôme obtenu en juin (1 brevet des collèges) 100% de réussite et un examen du code de la route. Un jeune volontaire en service civique, depuis novembre, a pour mission d'aider, d'encourager les jeunes dans leur scolarité. Il est présent un jour par semaine et un mercredi par mois en journée.

1.7 <u>Inscription de l'unité dans le territoire</u>

L'Orée du Bois ne rencontre pas de grandes difficultés avec le voisinage. Les relations sont cordiales. Les enfants vont rencontrer les voisins avec un éducateur de l'équipe, si soucis pour s'excuser d'éventuelles nuisances.

Le portail électrique installé en 2019 permet de sécuriser les allées et venues intempestives des jeunes (En effet, certains se retrouvent facilement dans la rue, exposés à tous les dangers, sans discernement).

Nous avons sollicité chaque fois que possible les dispositifs de droits communs se situant à Troyes et l'agglomération.

Nous fidélisons et optimisons au mieux des liens avec le médecin généraliste, installé à présent dans l'agglomération, les collèges, ITEP, qui accueillent nos jeunes.

1.8 Orientations des jeunes à l'issue de notre accompagnement

	Orientation à la sortie							
Famille	Milieu	MECS	CEF	FJT	CHRS	Logement	Autre	CER
	ouvert					autonome		
8	2		0	0	0	0	1	0

Nous déplorons toujours le manque de structure d'accueil spécifique associant l'accès aux soins et à l'éducatif.

1.9 Perspectives

L'amélioration des postures éducatives et le niveau collégial de l'équipe est en nette évolution. La pluridisciplinarité des formations apporte une richesse au regard croisé sur la pertinence des axes de travail proposés.

L'implication de chacun des membres de l'équipe, de la maitresse de maison, des surveillants de nuit avec l'apport constant du service administratif et de l'agent de maintenance permet de déployer une dynamique de groupe avec l'objectif pour chaque jeune d'être accompagné ainsi que sa famille d'une façon plus efficiente.

2022, les jeunes participent plus concrètement aux camps proposés sur les temps de vacances construisant le projet avec les éducateurs, en s'impliquant dans les recherches de lieu, d'activités en fonction des budgets alloués.

L'Orée du Bois, pour 2022, souhaite renouveler l'expérience d'associer des familles des enfants lors des séjours extérieurs, avec quand cela est possible en fonction des droits de visites et d'hébergement, un temps seul avec un suivi à distance par l'éducateur.

Continuer à maintenir une scolarité ou projet professionnel pour chaque jeune reste la priorité de l'équipe. Un jeune = un projet.

2022, l'équipe poursuit son objectif de favoriser les fins de placements ordonnés par le juge au profit d'Accueil Provisoire dès lors que l'évaluation éducative le permet. Le travail avec les familles est l'axe primordial de l'équipe qui a prouvé un savoir-faire auprès des familles accessibles à cette contractualisation avec l'Aide Sociale à l'Enfance. Jeunes et familles se sentiront davantage acteurs du placement, ou suivi de placement pour l'après.

2022, la participation grâce au travail entrepris débuté par une jeune volontaire en service civique en 2020 autour d'un travail sur la citoyenneté et les droits de l'enfant est toujours effective avec des rencontres par visioconférence à ce jour en attendant les jours meilleurs de rencontre, d'échanges physiques.

5. UNITE DE VIE PIERRE LOUVEL/L'OLIVIER

L'unité de vie Pierre Louvel est située 15 rue Chalmel à Troyes. Cette bâtisse ancienne sur trois niveaux ne répond cependant plus aux attentes pour un accueil de qualité. La localisation en centre-ville de l'unité permet l'accessibilité à tous les services, transports (bus et gare à proximité) et commerces pour ainsi développer un réseau de proximité.

Le 24 août 2021, l'unité de vie a déménagé sur la commune de La Chapelle St Luc, à 400 mètres du siège administratif de l'association et de l'unité de vie Le Champenois. Les conditions d'accueil des jeunes sont des plus favorables pour le groupe accueilli et la proximité avec l'association est profitable.

Les jeunes disposent généralement d'une chambre double, à l'exception de trois chambres qui permettent de travailler l'autonomie de futurs majeurs ou d'autres aspects spécifiques. Les sanitaires et douches sont partager pour 2 chambres.

1.10 Organisation de l'équipe éducative

L'équipe éducative est composée de 8 éducateurs (dont 1 éducateur en formation jusqu'en juin), une maîtresse de maison et des surveillants de nuit.

Un turn-over plus relatif cette année et on tend vers une stabilisation de l'équipe pour cette année 2021

- Remplacement en mi-temps thérapeutique sur période de 3 mois+2 mois
- 2 stagiaires (éducateur spécialisé jusqu'en juin en 2ème et jusqu'en octobre 3ème année)
- 3 volontaires civique thématique en rotation institutionnel (1^{er} trimestre)
- 1 remplacement long suite à congé maternité

De plus, le nombre Equivalent Temps Plein est de 8 ETP. L'équipe éducative de jour est majoritairement masculine. Le profil formatif des éducateurs est réparti ainsi :

- 3 Educateurs Spécialisés ou équivalence licence professionnelle
- 2 Moniteurs Educateurs
- 1 BPJEPS
- 2 non diplômé

L'équipe éducative de nuit (9 ETP surveillants) est exclusivement masculine avec 3 professionnels formés, dont un diplômé et deux en cours de formation.

Formations dispensées : Mise en place de :

- L'analyse de la pratique professionnelle
- Formation « le quotidien en MECS »

1.11 Profils des jeunes accompagnés

	2018	2019	2020	2021
Capacité d'accueil	12	12	12	12
File active	23	23	16	16
Âge moyen	15	14	14	13
Durée moyenne	12.5 mois	7.5 mois	8.5 mois	9 mois
d'accompagnement				

Nous avons accueilli 16 jeunes différents sur l'unité de vie en 2021, dont 11 jeunes se sont posés l'année complète et deux jeunes 6 mois ainsi que trois autres sont restés deux mois. Le groupe est globalement resté très stable avec 3 entrées et 4 sorties.

Cette stabilisation de l'effectif a permis une durée d'accompagnement moyen de 9 mois avec un âge moyen de 13 ans. Nous avons également pu être en suractivité deux mois afin de réunir une fratrie, soit 13 jeunes sur les deux derniers mois de l'année.

	Origine des mesures					
	Administrative Judiciaire (dont OPP)					
2018	1	22				
2019	0	23				
2020	0	16				
2021	0	16				

		Mesure ou orientation complémentaires						
	PJJ	MJIE	IME	ITEP	SESSAD	autre		
2018	8	0	4	3	0			
2019	5	3	1	2	0			
2020	3	0	1	3	0	1 ADAPT		
2021	2	0	0	3	0	0		

Les 2 jeunes bénéficient d'un suivi PJJ à travers une Mesure Educative judiciaire provisoire et d'une mesure de réparation. Le groupe compte 3 jeunes ayant une reconnaissance MDPH, orientés principalement en ITEP, notamment en ITEP pro. Le profil des jeunes se recentre davantage sur le domaine de la protection de l'enfance. Au cours de cette année, nous avons travaillé de concert avec la PJJ, l'ITEP de Vendeuvre et celui de Danton ainsi qu'avec la MDPH.

		Lieu de vie de l'enfant à l'admission					
		Famille	Famille d'accueil	MECS	Autres		
Ī	2018	10	1	4	1 MNA		
Ī	2019	9	3	10	1 MNA		
Ī	2020	5	4	6	1 MNA		
Ī	2021	4	4	8	0		

Sur les 3 entrées en 2021, 2 jeunes proviennent du CEIP et un jeune d'une mobilité interne AJA.

	Origine géographique des jeunes							
	Agglo de	Secteur	Secteur	Secteur	Secteur	Secteur	Hors	Autres
	Troyes	Romilly	Bar sur	Aix en	Bar sur	Brienne le	Département	
			Aube	Othe	Seine	Château		
2018	12	2	1	1	2	1		2
2019	14	3	0	0	0	4	0	1
2020	8	3	3	0	1	0	0	1
2021	10	2	3	0	1	0	0	0

	Situation scolaire ou professionnelle à l'entrée							
	Classe ordinaire	Classe spécialisée (ULIS, Etc)	Apprentissage	Etablissements spécialisé (IME, ITEP, etc)	Déscolarisé	Autres		
2018	5	2	2	8 dont 2 exclusions		4		
2019	18	2	0	4	0			
2020	11	1	0	4	0	0		
2021	13	0	0	3	0			

Chaque jeune est engagé dans un projet scolaire et a été maintenu. Cette année, 13 jeunes sur 16 sont dans un cursus de scolarité dit ordinaire dont 3 jeunes en lycées professionnels (Carrosserie mécanique, 3ème prépa. agricole et 1 jeune en prépa-métier). En juin 2021, 2 jeunes ont obtenu le diplôme des Brevets des collèges.

1.12 Modalités d'accompagnement

1.12.1 Le Projet d'Accompagnement Personnalisé

Le travail de formalisation des PAP a été poursuivi. Nous avons renforcé notre collaboration avec l'ASE afin de co-construire le Projet Pour l'Enfant et pouvoir ainsi en découler la formalisation des PAP. L'équipe éducative participe à des synthèses extérieures et à des réunions partenariales.

Les 2/3 des jeunes accueillis bénéficient d'un suivi psychologique soit dans le cadre de l'établissement spécialisé ou en libéral, soit avec l'appui du pôle psychologique de l'AJA.

Le protocole d'accueil institutionnel est mis en place à travers :

- Rencontre avec les responsables légaux pour une prise de contact et une visite de l'unité
- Mise en place d'un bilan à la médecine préventive
- Première consultation obligatoire, en lien avec le pôle psychologique AJA
- Rapport d'observation un mois après l'arrivée

Ces éléments observables et recueils de données permettent d'orienter les objectifs d'accompagnement et de la mise en place du PAP.

1.12.2 Le quotidien

La proximité des services, commerces et transports favorisent l'autonomie. Pour 2021, le nombre de sorties sans autorisation, tout comme les déclarations de disparitions inquiétantes sont rares due à la modification du profil des jeunes accueillis. Sur l'ancienne unité de vie, l'aménagement, les conditions d'accueil et le peu d'espace extérieur ne permettaient pas aux jeunes de pouvoir se poser sereinement. Néanmoins la force de proposition des éducateurs quant aux sorties extérieures et l'adhésion des jeunes ont permis de souffler tout en expérimentant de nouvelles activités. Bénéficiant de nouvelles conditions de vie suite au déménagement, la dynamique s'est pérennisée.

Malgré la vie collective et la rotation des professionnels, l'ensemble des jeunes ont été préservé du virus. Néanmoins la crise sanitaire bouleverse l'accompagnement au quotidien et ses modalités. Des renforts ont facilité une qualité d'accompagnement du groupe pendant cette période compliquée.

Le protocole sanitaire s'est adapté selon les directives nationales afin d'assurer le retour aux conditions les plus favorables.

Des campagnes de dépistage avec des tests PCR ont été effectué dans le cadre d'un partenariat avec un cabinet d'infirmière situé sur la commune de la Chapelle-St-Luc. Le quotidien a été moins bouleversé car les établissements scolaires et les droits de visite et d'hébergement ont été maintenus.

Les séjours extérieurs sont fortement appréciés par les jeunes qui sont demandeurs. L'éloignement avec le quotidien, la découverte d'un nouvel environnement modifie la dynamique de groupe.

Pour autant, tous les séjours ont pu se mettre en place, en adaptant parfois la proximité du site dans un rayon de 30 km lors d'un confinement :

- un séjour à la montagne en février dans le Jura.
- un séjour à la ferme de Méry-sur seine avec une sensibilisation quant au soins des animaux en avril.
- 1 séjour d'une semaine en camping au Lac du Der en juillet.
- un séjour d'une semaine en Ardèche en juillet.

- un séjour d'une semaine sur l'île d'Oléron.
- un séjour mutualisé fratrie avec un effectif de 7 jeunes de l'Olivier (accueil d'un frère accompagné par une famille d'accueil) dans le Jura à la Toussaint.

Dans l'attente du déménagement et du projet de l'unité à La Chapelle St Luc, cet investissement sur l'extérieur a permis de patienter.

1.12.3 <u>Le travail avec les familles</u>

Le lien avec les familles est fait concernant l'ensemble des actes usuels, actes éducatifs en lien avec le projet du jeune dans un but de co-construction. L'éducateur référent est l'interlocuteur principal sur le suivi du projet. Les familles sont associées autant que possible aux différents rendez-vous des jeunes (scolaire, médicaux, administratifs...). Leur participation et association contribuent à l'évolution du jeune.

Le Projet d'Accompagnement Personnalisé est l'outil pour formaliser le projet avec la famille et le jeune.

Les jeunes accueillis sur l'année 2021 ont peu de droits d'hébergement. C'est pourquoi, beaucoup de visites médiatisées sont mises en place afin d'entretenir le lien avec l'ensemble de la famille (parents, fratrie, grands-parents). Le nombre de calendrier de visites est très conséquent sur cette année.

Sur les 16 jeunes accueillis sur l'année, la répartition des droits s'effectue ainsi :

- 5 jeunes bénéficient d'hébergement sur différents rythmes dont 1 a évolué durant l'été.
- 4 jeunes bénéficient de visites médiatisées par nos services (parents conjoint, mère séparé, père séparé).
- 5 jeunes bénéficient de visites fratrie médiatisées par nos services en lien avec les éducateurs de suivi de placement.
- 2 jeunes bénéficient de visites médiatisées famille élargie.
- 3 jeunes ont été accompagné par un lieu neutre, notamment l'Espace Rencontre.
- 2 jeunes ont été accompagné par les TISF de l'ADAD.

Ces accompagnements permettent d'évaluer les conditions d'accueil, de recueillir des informations dans le but de réajuster la cohérence éducative entre le foyer le domicile familial et surtout de soutenir les parents dans leur positionnement.

La notion de travail avec les familles est entendue au sens large suivant la situation des jeunes ; en effet comme des personnes ressources (ancienne famille d'accueil, grands-parents) afin de conserver les liens et l'environnement. Certains statuts particuliers, ayant une DAP ou en tant que pupille de l'état, nous permettent de solliciter l'ASE en place d'autorité parentale ou encore comme interlocuteur avec le conseil de famille.

1.12.4 Actions et éléments significatifs en 2021

Le déménagement de l'unité a été le temps le plus fort de l'année, le 24 août dernier. En effet, tant dans la préparation de celui-ci que dans l'installation et les prises de repères afin d'investir ce nouveau lieu. Nous avons associé les jeune et l'équipe aux besoins d'aménagement du lieu de vie autant que possible.

Les jeunes ont baptisé l'unité « L'Olivier » en référence à l'aspect végétal de l'environnement à travers le parc mais également la couleur de façade.

Le contexte 2021 n'a pas permis le rassemblement et le partage des festivités avec les familles. En effet, le traditionnel barbecue ainsi que la fête de l'été (spectacle de magie sous un chapiteau) ont été célébrées en comité réduit entre les jeunes et les professionnels.

Le recrutement de 3 volontaires en service civique sur des thématiques différentes mais complémentaires (citoyenneté, scolarité et remédiation) est intervenu jusqu'en mai 2021. Leur mission, à destination de l'ensemble des jeunes de l'AJA, s'oriente davantage vers l'extérieur. Ainsi, la transversalité permet de retranscrire une vision globale

des points de vue des jeunes. Leur spécialité est identifiée par tous et permet de créer des dynamiques différentes et de privilégier des temps en dehors du quotidien. Les différents projets tendent à rendre acteur les jeunes, que ce soit à travers un article de journal ou une action solidaire. Les jeunes de l'unité ont pu participer à la correspondance avec certaines personnes âgées accueillies en Ephad. Cette action a pu sensibiliser certains jeunes sur les valeurs de cette action.

Nous continuons la professionnalisation de l'équipe éducative à travers des séances d'analyse des pratiques et la formation du « Quotidien en MECS ». Le croisement des regards favorise une prise de recul et une réflexion commune.

1.13 <u>Inscription de l'unité dans le territoire</u>

Dans une dynamique d'inclusion sociale, l'action éducative s'est portée de plus en plus sur l'ouverture auprès des acteurs de droit commun. Un réseau d'acteurs de proximité de la vie quotidienne (pharmacie, médecin, commerces de proximité...) permet de travailler l'autonomie. L'inscription et les partenariats créés avec les associations locales ou clubs sportifs permet de travailler la socialisation. Enfin les accompagnements auprès des administrations (mairies, CPAM...) ou des dispositifs d'intégration (Mission Locale, MLDS-EN..) permettent de préparer les jeunes à leur évolution.

L'accès aux équipements de proximité permettent de faciliter l'investissement des jeunes dans les lieux publics afin de s'aérer dans des espaces arborés, supports à des divertissements où chacun peut se retrouver ou rencontrer des jeunes extérieurs. Selon les envies des jeunes, différents essais en club ont été effectué dans le but de découvrir et partager une passion commune avec d'autres adhérents afin de favoriser une inscription dans une discipline (foot, basket, tir à l'arc, piscine).

Un projet interinstitutionnel (sauvegarde, AJA) de tournois de foot s'est mis en place lors d'un événement concernant les droits des enfants organisé par la CNAPE au Stade de France en novembre 21.

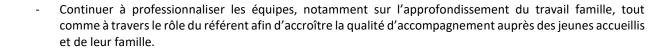
En fin d'année, un partenariat a été mis en place concernant l'accompagnement à la scolarité, notamment avec l'association familiale de la Chapelle st Luc. En effet, le besoin nécessaire d'un soutien renforcé d'aide aux devoirs d'un jeune a permis d'élargir à un groupe plus important. Il est convenu que cet accompagnement se mette en place en janvier 2022.

Orientations des jeunes à l'issue de notre accompagnement

		Orientation à la sortie						
	Famille	Milieu ouvert	MECS	CEF	FJT	CHRS	Logement autonome	Autre
2018	1	6	7 dont 4 en interne AJA	1	1	0	1	
2019	1	3	5 dont 3 en interne	0	1	0	0	
2020		1	1 mobilité interne	1 incarcération			1 logement semi- autonome EGD	
2021	1	1	1 mobilité interne					

1.14 Perspectives 2022

- Mettre en réflexion partagée le projet de service de l'unité l'Olivier.
- Favoriser le développement de notre partenariat local sur le territoire de la commune de la Chapelle –st-Luc tant au niveau des acteurs locaux (associatifs et municipaux) que sur le principe même de cette nouvelle structure inclusive.



6. UNITE DE VIE LE CHAMPENOIS

Le foyer Le Champenois est situé 188 rue de Preize, dispose d'une cour de bâtisses (locaux AJAP) de bâtiment annexe d'une salle de multi-activités sportives et d'un dojo partagé avec l'ensemble de l'association.

Il est desservi par des bus de ville à 10 minutes de la gare et à proximité du centre-ville où se trouvent collèges et lycées de l'agglomération.

Ouvert toute l'année, les éducateurs(trices) interviennent de 7H à 23H. Les surveillants de nuit sont présents de 22H à 7H. Une maitresse de maison est présente la semaine en journée. Sept chambres peuvent accueillir deux jeunes avec des sanitaires afin de garantir l'intimité. Au rez-de-chaussée se trouve une salle scolaire, une salle loisirs. Le foyer dispose d'un véhicule léger et d'un véhicule 9 places neuf, acheté en 2021. La chambre de garde a été transformée pour l'accueil d'urgence ou pour une phase d'observation.

1.15 Organisation de l'équipe éducative

Un régulateur travaille avec 7 éducateurs dont 2 ES, 3 ME, 1 AES, 2 éducateurs sportifs et la maitresse de maison.

Deux stagiaires de l'IRTS de Reims ont été accueillis : une en 3ème année ES et une en 1ère année ME.

1.16 Profils des jeunes accompagnés

Capacité d'accueil					
Place d'urgence	1				
File active 2021	23				
Âge moyen	16				
Durée moyenne d'accompagnement	2				

Origine des mesures						
Administrative	Judiciaire (dont OPP)					
3	21					

Mesure ou orientation complémentaires							
PJJ	MJIE	IME	ITEP	SESSAD			
2	1	1	1	1			

Lieu de vie de l'enfant à l'admission						
Famille	Famille d'accueil	MECS	Autres			
13	5	5	0			

	Origine géographique des jeunes					
Agglo de Troyes	Secteur Romilly	Secteur Bar sur Aube	Secteur Aix en Othe	Secteur Bar sur Seine	Secteur Brienne le Château	Hors Département
14	1	1	2	2	1	2

Situation scolaire ou professionnelle à l'entrée							
Classe ordinaire	Classe spécialisée (ULIS, Etc)	Apprentissage	Etablissements spécialisé (IME, ITEP, etc)	Déscolarisé	Décrochage scolaire		
15	0	0	2	2	1		

1.17 Modalités d'accompagnement

1.17.1 <u>Le Projet d'Accompagnement Personnalisé</u>

La collaboration avec l'ASE afin de co-construire le Projet Pour l'Enfant nous permet de formaliser les PAP. La co-référence de tous les jeunes par le régulateur a été expérimenté afin d'avoir un regard global et une continuité sur les différentes situations sous l'égide de la Cheffe de Service.

Chaque jeune a un éducateur référent et un éducateur co-référent.

En 2021, 1/3 des jeunes accueillis bénéficient d'un suivi psychologique soit dans le cadre d'établissement spécialisé, soit avec le renfort du pôle psychologique de l'AJA.

Comme depuis de nombreuses années déjà, l'admission du jeune déclenche un bilan de santé à la médecine préventive et un rendez-vous psychologique en lien avec le pôle interne.

Une note d'observation est rédigée 30 jours après l'admission. Les données observables orientent les objectifs et la mise en place d'un PAP. Chaque projet est unique, élaboré en équipe et conjointement avec le jeune et sa famille. Il est porté par le jeune, l'éducateur référent et la Cheffe de Service en collaboration avec sa famille.

1.17.2 Le quotidien

En période scolaire, il s'articule autour des temps scolaires.

Le planning des éducateurs est réadapté régulièrement afin de faciliter certains rendez-vous et d'optimiser l'accompagnement éducatif dans les meilleures conditions pour le jeune concerné.

Chaque soir, l'aide aux devoirs reste une priorité pour les jeunes scolarisés et depuis octobre, nous avons le renfort d'un volontaire en service civique une soirée par semaine, 1 mercredi par mois pour soutenir et encourager les jeunes dans leur scolarité.

Le dispositif Dynamo proposé par l'association Aurore a permis à certains de nos jeunes les plus en difficultés de garder un rythme et susciter un intérêt pour un avenir professionnel par le biais d'atelier adapté ou stage.

Le dispositif de remédiation de l'association accueille deux jeunes en situation de décrochage afin de garder un rythme de vie et d'offrir un projet contenant pour raccrocher sur un projet d'insertion.

Nous encourageons les jeunes à avoir des activités dans des clubs, association, afin de favoriser leur sociabilité et faciliter l'accès à des cercles d'amis, de copains.

Des activités régulières telle que piscine, boxe, pêche aux beaux jours, jeux de plein air sont proposées.

Pendant les vacances sont organisés des camps afin de travailler des objectifs différents avec les jeunes et bousculer leur repère de vie à AJA.

Les projets de camp sont travaillés sur les propositions des jeunes.

La moitié des jeunes prennent un « lourd » traitement médical prescrit par un pédopsychiatre, ces mêmes jeunes nécessitent une vigilance constante et peuvent adopter un comportement inadapté rapidement. L'autre moitié du groupe s'en agace facilement. Il faut donc tempérer les uns et les autres à chaque instant.

1.17.3 Le travail avec les familles

Associer les familles dès que possible dans toutes nos démarches auprès de leur enfant (scolaire, médicale, administratif, le loisir).

Des visites à domicile, rencontres sur le foyer permettent de travailler le lien enfant/parents/et ou famille élargie favorable pour un éventuel retour en famille, si le contexte le permet.

Le nombre de visites médiatisées par l'équipe dans nos locaux a diminué par rapport à l'an passé.

Dans l'ensemble, les familles répondent favorablement à nos sollicitations car nous ne les jugeons pas, ne formulons ni griefs ni reproches. Nous sommes là pour les accompagner dans leur rôle parental, les guidant si nécessaire à la recherche d'une cohérence éducative.

Un quart de l'effectif des jeunes ne peuvent bénéficier de leur droit de visite et d'hébergement. En effet, certaines familles ne se manifestent que très peu pour faire valoir leur droit de visite et hébergement. En revanche, ces mêmes familles peuvent venir à l'improviste sur le foyer. Difficile dans ce cas pour nous d'élaborer une relation pérenne et de travailler un éventuel retour au domicile.

En 2021, un parent a disparu du jour au lendemain, laissant le jeune sans nouvelles, fort inquiet. Avec l'aide de l'équipe, il a pu retrouver sa mère et renouer quelques liens avec cette dernière en collaboration avec le personnel de la CMAS.

Nous avons accueilli un jeune pendant 8 mois. Un jeune à profil singulier avec des fugues répétitives et des mises en danger nécessitant très fréquemment des passages aux urgences, l'intervention des forces de l'ordre, des pompiers.

Le jeune a déstabilisé l'équipe, s'interrogeant sur son efficience, ses limites.

Nous avons regroupé une fratrie après trois mois d'observation sur une même unité, à leur demande, car à l'admission, il était préconisé de séparer les frères.

1.17.4 Actions et éléments significatifs en 2021

L'équipe a pu bénéficier de la formation sur les conduites addictives en partenariat avec ANPPA avec lequel nous continuer à travailler.

4 éducateurs ont poursuivi la formation intitulé « les besoins en MECS ». L'ensemble de l'équipe a assisté le 24 mars à la conférence sur « les besoins de l'enfant, enfant dans le besoin ».

Deux collègues ont été formés aux premiers secours.

L'APP est un outil apprécié même s'il faut parfois inciter l'équipe à libérer la parole concernant leur pratique professionnelle.

En 2021, nous notons moins d'actes d'agressions sur le personnel et seulement quelques dégradations volontaires des locaux.

Plusieurs séjours ont été organisés seulement à compter de la période estivale. Les camps de Pâques ont été annulés suite à la crise sanitaire. Durant les vacances d'hiver, les jeunes sont restés sur leur unité.

Durant l'année 2021 plusieurs séjours ont été organisé par l'équipe éducative et co-construit avec les jeunes du foyer.

Suite à différentes réunions, quatre séjours ont été mis en place :

- Du 17 juillet au 21 juillet, découverte de notre région avec un séjour au Lac du Der au sein d'un camping.
- Du 24 juillet au 31 juillet, découverte des montagnes (Alpes) avec un séjour autour du Lac d'Annecy.
- Du 14 aout au 21 aout, découverte de la côte Atlantique avec un séjour au bord de l'océan au sein d'un camping.
- Du 24 octobre au 28 octobre, un camp inter-unité a vu le jour pour la première fois avec comme spécificité « la fratrie ». En effet ce séjour regroupait 5 fratries issue de LC, OB, L'Olivier, AJAP et famille d'accueil.

Pourquoi des camps :

- Rompre avec le quotidien et l'environnement
- Permettre aux jeunes de se ressourcer
- Proposer des supports différents pour développer des savoir-faire et savoirs-être (confiance en soi, dépassement de soi, entraide, s'ouvrir à d'autres centre d'intérêt)
- Une nouveauté cette année la mise en place d'un séjour inter-unité avec une thématique spécifique comme socle commun. Le bilan de cette expérience a été une réussite et ouvre la porte à de prochain séjour ou seront réuni les jeunes des différents services.

L'accueil en urgence pendant 5 jours d'un enfant de 6 ans a ému les adultes, non habitués à accueillir des enfants si jeunes et a dérangé certains jeunes du groupe au vu de la différence d'âge et de leurs centres d'intérêt.

Nous avons rencontré les médiateurs de la TCAT afin de faciliter le paiement d'amende pour non présentation d'un titre de transport et mieux partager les soucis liés au comportement inadapté que certains jeunes ont dans le bus.

Des étudiants du Greta ont récolté des revues, magazines et livres scolaires adaptés à nos jeunes lecteurs. Cette collecte nous a été offerte fin décembre.

Le service administratif très impliqué et sollicité dans nos missions éducatives s'adapte sans cesse pour faciliter le travail des éducateurs.

1.18 <u>Inscription de l'unité dans le territoire</u>

L'équipe travaille en réseau avec l'ANPAA, l'ALT, la Médecine Préventive, sportive, mais aussi avec l'Education Nationale, établissements spécialisés (ITEP, SESSAD).

Nous « fidélisons » les médecins, kinés, infirmiers, dentistes, les rendez-vous avec les interlocuteurs du Pôle psychologique. « France bénévolat » n'a pas été sollicité en 2021.

En lien avec divers centres de formations et IRTS, nous accueillons des stagiaires afin de leur proposer un site qualifiant enrichissant.

Un travail en réseau se fait avec clubs sportifs de l'agglo afin de faciliter l'intégration de nos jeunes.

1.19 Orientations des jeunes à l'issue de notre accompagnement

	Orientation à la sortie							
Famille	Milieu ouvert	MECS	CEF	FJT	CHRS	Logement autonome	Autre	
7	2	0	0	2	0	0	1	

1.20 Perspectives

- ⇒ Faire participer les jeunes au concours organisé pour l'ensemble des services afin de créer des émulations de groupe.
- ⇒ Travailler autour d'activités communes les week-ends et vacances scolaires pour favoriser les rencontres entre les jeunes des trois unités de vie et les jeunes de l'AJAP.
- ⇒ Aider les garçons à élargir leur lien social hors foyers pour faciliter leur vie future de jeune citoyen par des actions menées sur la citoyenneté et en allant à la rencontre d'autres jeunes de leur âge en club ou autre.
- ⇒ Améliorer nos outils de travail pour aborder les domaines de la sexualité, du consentement et de l'acceptation du genre.
- ⇒ Développer la qualité de notre contribution transversale sur les temps de remédiation auprès des jeunes.
- ⇒ Accompagner les démarches VAE et inviter chacun à s'inscrire dans les formations proposées par l'Association.
- ⇒ Repenser les camps avec et pour les jeunes afin qu'ils se sentent responsables et porteurs de projet collectif.
- ⇒ Veiller à garder une bonne dynamique de cohésion d'équipe.
- ⇒ Favoriser la transversalité avec les unités de vie, le service AJAP pour créer une dynamique jeune « AJA ».
- ⇒ Redonner du sens au fonctionnement de l'internat aux jeunes collègues afin qu'il s'appuie sur les temps de levers, repas, soirées et activités autant de temps d'écoute, d'observations, de données de repères, et du vivre avec.
- ⇒ Travailler davantage autour d'une meilleure transmission de l'info, pour éviter que l'équipe génère, développe ou potentialise des problématiques.
- ⇒ Se doter d'outils de travail pour aborder le domaine de la sexualité, du consentement.
- ⇒ Repenser notre approche avec les composantes du droit commun ou un établissement plus adapté au jeune accueilli pour mieux répondre à ses besoins de futur citoyen avec un étayage spécifique si nécessaire.
- ⇒ Continuer nos interventions auprès de la famille, ou d'adultes référents de l'environnement de l'enfant en direction de l'enfant confié.
- ⇒ Inviter les suivis de formation sur thématique variée par Webinaire.

7. DISPOSITIF MILIEU OUVERT AJAP

L'AJA dispose d'un service de milieu ouvert qui a pour mission de mettre en place des mesures d'Accueil de Jour et d'Accompagnement à la Parentalité. Il agit sous l'autorité de l'Aide Sociale à l'Enfance. Ces mesures sont soit judiciaires soit administratives. Les orientations sont décidées par les services de l'ASE.

Ce service propose un accompagnement soutenu :

- ⇒ afin de travailler, de faire émerger et de développer les compétences parentales tant au niveau citoyennes, éducatives que sociales. Comme le dit Cyrulnik, pour être un parent pas trop inadéquat (ce qui est toujours une grande réussite), il faut se sentir en sécurité de faire des erreurs, de pouvoir en apprendre et de pouvoir en parler.
- ⇒ afin d'établir une relation de confiance avec le jeune, d'avoir une vision globale de sa situation tant au niveau personnel que familial et social, de mettre au travail ses besoins, ses attentes, ses ressources et compétences pour permettre l'élaboration de son projet de vie et de sa mise en œuvre.
 Les espaces de rencontre sont le domicile familial, les locaux du service ou tout autre lieu susceptible de favoriser l'établissement d'un lien serein, basé sur la confiance et sur la liberté d'échanges.
 Les temps de rencontre sont individuels ou collectifs en fonction des sujets à aborder, des évènements, du climat au sein de la famille,

Les locaux se situent 186 rue de PREIZE à Troyes. Ils se composent de bureaux, de salle de réunion et d'espaces de convivialité : cuisine, espace de jeux, ...

Des activités ludiques, culturelles, sportives, des ateliers de créativité, des séjours sont organisés tant en direction des jeunes que de leur famille. Ces médias sont utilisés comme facilitateur de lien, de dynamique, de mise au travail de certains objectifs, de tremplin pour dépasser une difficulté et d'aide de positionnement de chacun dans la relation. Un accompagnement singulier est proposé autour de la scolarité, de l'insertion socio-professionnelle, des apprentissages.

1.1 Organisation de l'équipe éducative

L'équipe est composée de 5 travailleurs sociaux de formations différentes et d'expériences diverses permettant une transversalité d'intervention sur certaines mesures, une analyse professionnelle riche, une évaluation complémentaire et une approche globale de la situation familiale.

Chaque professionnel dispose de son espace de travail (bureau, ordinateur, téléphone portable) et le service dispose de cinq véhicules (3 véhicules légers et 2 trafics) pour assurer les rendez-vous et les différents déplacements liés à l'activité.

Le champ d'intervention du service est l'ensemble du département.

1.2 <u>Profils des jeunes accompagnés</u>

40 garçons et 32 filles sont concernés par une mesure AJAP sur l'année 2021.

Capacité d'accueil	40
File active 2021	72
Âge moyen	15 ans 3/4
Durée moyenne	12 mois et demi
d'accompagnement	

Origine des mesures			
Administrative :	Judiciaire :		
13	59		

Mesure ou orientation complémentaires					
PJJ	MIJE	IME	ITEP	CMP	
1	2			5	

Lieu de vie de l'enfant à l'admission					
Parents	Membres de la	Père ou Mère			
	famille	(Parents			
		séparés)			
9	3	60			

	Origine géographique des jeunes					
Troyes	Agglomération	Secteur Romilly Sur Seine	Secteur Aix en Othe	Secteur Vendeuvre	Secteur Arcis sur Aube	Secteur Bar Sur Seine
39	7	7	7	1	1	10

	Situation scolaire ou professionnelle						
Scolarité dite	Scolarité en Classe	Emploi,	Etablissements	Déscolarisé ou			
classique	spécialisée (ULIS, UEAJ, EREA)	Apprentissage ou inscription dans	spécialisé (IME, ITEP, etc)	sans projet			
		projet professionnel					
34	4	26	0	8			

Les jeunes qui sont en décrochage scolaire ont une dynamique différente ; certains vont s'inscrire à la Mission Locale et rechercher un emploi : **10 jeunes sont dans cette dynamique d'insertion**. Ils multiplient les démarches pour trouver un emploi, un apprentissage. En revanche, pour d'autres, l'inertie professionnelle ou scolaire reste un mode de vie très ancré. Il s'agit donc d'éviter l'isolement social voire la rupture. **5 jeunes hommes et 3 jeunes filles sont sans projet voire sans envie pour certains**. Ils vivent dans l'oisiveté, au jour le jour, sans remise en question.

1.3 Modalités d'accompagnement

1.3.1 <u>Le Projet d'Accompagnement Personnalisé</u>

En considérant le Projet Pour l'Enfant rédigé par le représentant de l'ASE lors de l'admission sur le service, les professionnels mettent en place avec le jeune et la famille un Projet d'Accompagnement Personnalisé où les dimensions Parents, Enfants et Parents/enfants sont mises au travail.

La mesure éducative vise expressément l'enfant. Pour autant sa réalisation s'appuie sur la mobilisation effective des parents en tant qu'acteurs responsables du développement adapté de leur enfant alors même qu'il n'existe pas d'autre obligation que de permettre l'exercice de la mesure. C'est donc dans le cadre de l'action négociée autour de leur adhésion et de leur engagement que se situe l'action des professionnels du service auprès des parents.

Ce P.A.P est le fil conducteur qui guide le jeune et sa famille tout au long de l'exercice de la mesure. A partir d'une évaluation des attentes, des besoins, des souhaits de chacun, une stratégie éducative et des hypothèses d'intervention se dégagent. Il n'est pas inerte. Sans cesse, il est ré - interrogé, réévalué afin de répondre au mieux à la situation.

1.3.2 Le travail avec le jeune

L'action du service, puisqu'elle se réfère à la protection de l'enfance, renvoie à l'intérêt de l'enfant à ses droits mais aussi au droit à l'enfance. C'est une action en direction de l'enfant, même si elle s'appuie sur une intervention dans la famille et auprès des adultes référents de l'environnement de l'enfant.

Relations affectives, amicales, familiales, santé psychique et physique, scolarité, orientation professionnelle, conduites à risques ou violentes, sont les domaines concernés par l'accompagnement. Le dialogue, à travers la relation de confiance à l'adulte qui s'établit, permet aux adolescents de mettre en mots leurs souffrances et de donner du sens à ce qu'ils vivent. L'objectif est de permettre au jeune de « dire et de se dire », de « trouver ou de retrouver sa place », de comprendre celle à laquelle il a été assigné, de trouver des ressources en lui. Il s'agit aussi de le rassurer et de le sécuriser.

L'équipe propose aux jeunes des activités à vocation éducative qui s'appuient sur différents médias (activités sportives, ludiques, récréatives, de prévention, d'information, ...) et concernent l'ensemble des domaines de la vie du jeune (insertion socio-professionnelle, santé, loisirs, ...).

Ceci peut s'inscrire dans une approche individuelle ou collective selon la dynamique des jeunes admis, les besoins repérés, ... Un accompagnement singulier leur est également proposé afin de les réconcilier avec les apprentissages.

Enfin, ils peuvent bénéficier du soutien d'un psychologue conventionné par l'association et d'activités thérapeutiques. 17 jeunes ont bénéficié ou bénéficient d'un suivi psychologique et trois jeunes ont participé à une activité thérapeutique : « la médiation animale ».

Deux adolescents accompagnés par le service (un garçon et une fille) étaient particulièrement en difficultés. Ils présentaient chacun une pathologie du lien (attachements insécures) les conduisant à développer certains troubles autour de l'agir. L'acte devient leur mode d'expression; en agissant, ces adolescents déposent sur les personnes environnantes ce qu'ils ne peuvent supporter en eux-mêmes. Ainsi, ils cumulent des mises en danger diverses. Ces déviances s'enracinent dans un tissu relationnel devenu toxique pour le jeune, qui se retrouve souvent enfermé dans un rôle et des comportements dont il ne peut plus sortir. Donc, une rupture pour permettre aux deux adolescents de se couper de leur milieu social et familial et de souffler, prendre du recul et se rencontrer soi-même, construire de nouvelles fondations, faire émerger des désirs, des compétences devient indispensable et un séjour de rupture leur est proposé. L'un est parti au Maroc pendant huit mois et l'autre à Madagascar pendant onze mois. Nous avons conservé la mesure pendant ces laps de temps afin d'être présent auprès des familles, de les accompagner dans leur sentiment de culpabilité de s'être « débarrassés » de leurs enfants, de les replacer dans leur rôle de parents avec leurs compétences, de les aider à travailler sur leur ressenti, leur souffrance. Il est important que chacun profite de

l'éloignement pour se remobiliser, d'échanger et de construire un nouveau départ. Il s'agit également de suivre l'évolution du jeune afin de préparer au mieux son retour en fonction de ses attentes d'insertion.

1.3.1 Le travail avec sa famille

Dans l'intervention du service, la place et le rôle des ressources familiales sont importantes. Selon la nature de la négociation définie avec les parents, les pistes de travail et les modalités de l'action peuvent varier. Ainsi cette proposition de mise au travail peut porter sur différents aspects tels que :

- ⇒ le conseil et l'appui dans les démarches administratives et à aller à leur rencontre. Cette prestation recouvre à la fois une fonction d'orientation et d'implication effective pour, si besoin, accompagner la finalisation des démarches demandées.
- ⇒ le conseil et l'appui dans les démarches d'aides ou de soins personnels : prendre soin de soi pour pouvoir prendre soin de son enfant est régulièrement au cœur même du processus de restauration de la fonction parentale et de compétences retrouvées dans l'exercice au quotidien de son rôle paternel ou maternel.
- l'accompagnement du parent non hébergeant au quotidien : la récurrence de situations de couples séparés, souvent en conflit, détermine régulièrement un double accompagnement.
 Dans ce cas, la fonction de médiation et de recherche d'une cohérence éducative entre les parents prédomine.

Sur proposition de l'équipe éducative, chaque parent peut bénéficier d'entretiens avec un psychologue. **Deux** mères de famille ont bénéficié d'entretiens psychologiques.

Ce travail constitue l'AP : Accompagnement à la Parentalité.

Nous souhaitons également développer un Accueil de Jour pour les parents. Cette année, nous n'avons pas réussi à mobiliser les parents. Manque de disponibilités ? Manque d'intérêts pour les activités proposées ? Manque d'attractivité ?

Il est important de dynamiser cet Accueil de Jour, de développer un espace d'écoute, de paroles, de rencontres pour les adultes. Mais il est indispensable de trouver les bons supports.

Exercer sa parentalité, c'est notamment définir et poser un cadre structurant à son enfant dans les limites duquel il peut s'épanouir et grandir. L'évolution de la société, mais aussi de multiples mutations touchent les familles, les relations conjugales et les rôles parentaux rendent parfois difficiles l'exercice de la parentalité et l'éducation des enfants. La multiplication des informations, voire des injonctions, ne facilite pas la tâche des parents. Les parents ont besoin de savoir qu'ils ne sont pas seuls face aux interrogations qui peuvent apparaître dans les différentes étapes du développement de l'enfant, face aux conflits, aux difficultés. Un tel espace permet la mise en réseau d'actions visant à conforter, à travers le dialogue et l'échange, les compétences des parents et la mise en valeur de leurs capacités. Il s'agit de les accompagner dans leurs fonctions et expériences parentales, d'échanger autour des éléments à même de les aider à résoudre des crises.

1.3.2 <u>Le travail transversal</u>

Différentes actions sont menées auprès de et avec les parents et leur(s) enfant(s). Elles s'inscrivent dans le système familial identifié comme pertinent pour la mise en œuvre de la mission et de la poursuite des objectifs. Elles supposent un travail en réseau avec l'ensemble des acteurs gravitant autour.

1.3.3 Actions et éléments significatifs en 2021

Actions:

A partir des besoins qui apparaissent au fil des situations suivies, des moments de réflexion et de recherche, le service met en place des formes d'accompagnement éducatifs divers.

- ⇒ soit ponctuellement et individuellement pour connaître un jeune, lui permettre un autre mode d'expression en le rencontrant dans un autre contexte avec une possibilité de médiatisation (par le jeu, le sport, un repas, ...).
- \Rightarrow soit collectivement :
 - pour les jeunes seuls, par le biais de petits groupes en organisant des activités ludiques, culturelles, sportives, de prévention, d'information, des temps de repas, ou la mise en place de séjour d'une semaine.
 - pour les jeunes et les parents réunis par l'organisation d'activités sur une journée ou de séjours.

L'objectif de ces activités et projets collectifs est de :

- ⇒ faire vivre des temps de séparation
- ⇒ se découvrir parents et jeunes sous d'autres regards
- ⇒ mobiliser les énergies de chacun dans des projets positifs, des expériences nouvelles et constructives.

Ces temps constituent l'AJ: Accueil de Jour.

Le travail d'équipe favorise et soutient la recherche de moyens pédagogiques innovants adaptés aux besoins des jeunes et de leurs familles. Notre rôle en ce domaine est non point de nous substituer aux structures existantes, mais de nous situer dans un espace transitionnel spécifique à notre mission de protection de l'enfance : soutenir le développement du jeune et permettre aux parents de se construire en recréant des liens sociaux.

Six séjours sur le thème des légendes ont été organisés pendant l'année 2021 : deux en hiver, un au printemps, trois en été. Des parents ont participé à trois séjours. Une fratrie a été regroupé au cours d'un séjour. Deux jeunes d'une autre unité de l'association sont également partis avec le service sur un séjour afin de compléter les effectifs. Ils sont encadrés par deux travailleurs sociaux pour un groupe de sept à neuf jeunes et/ou parents.

L'association a loué, du 10 Juillet au 14 Août, un mobil-home sur un camping de Montier En Der. Il était mutualisé sur toutes les unités mais sur des temps de trois à cinq jours, nous avons proposé à deux familles et à deux jeunes couples de partager un moment convivial, en dehors du domicile.

Sur les mercredis après-midi, les week-ends et pendant les vacances, des temps d'activités sont organisés souvent précédés d'un repas ; cette année encore, ces temps de partage ont été perturbés par la crise sanitaire. **Une activité a été organisée sur tous les mercredis hors périodes de vacances scolaires et dix-huit sur les temps de weekends**. Ce sont des moments d'apprentissage, d'échanges mais également de convivialité. Cinq temps d'activité Parents/Enfants ont été organisés sur les weekends autour de jeux de société, d'ateliers pâtisserie et d'un loto.

Le service propose également un accompagnement « à l'insertion/à la scolarité ». Cet accompagnement n'a pas pour objectif la réalisation des leçons et des devoirs mais il s'agit d'acquérir des méthodes, de favoriser les rencontres, se réapproprier des savoirs : savoir-être, savoir-faire, de sensibiliser les jeunes sur leurs centres d'intérêts, leur mode d'expression, leur autonomie. Ce temps vise aussi à être un trait d'union entre l'école et les parents et une ouverture sur un horizon plus large. Il s'agit bien d'un espace d'apprentissage pour le jeune dans lequel il va pouvoir consolider les compétences et les appétences requises par et pour les apprentissages.

C'est un lieu où il va pouvoir s'interroger sur ce qu'il est en train d'apprendre à l'école, développer des méthodologies de travail, et faire le lien avec d'autres centres d'intérêts.

L'accompagnateur dispose d'une compétence fondée sur l'expérience, une bonne connaissance de l'environnement social et culturel, un bon degré d'information sur le fonctionnement de la scolarité, de la formation professionnelle, et un sens aigu de la relation avec les jeunes comme leur famille. Il est à l'écoute, disponible, et sait établir une relation de confiance avec le jeune, la famille et les structures.

Ces temps d'accueil se font collectivement les lundis, mardis et jeudis soir et individuellement sur rendez-vous. **10 jeunes ont bénéficié de cet accompagnement**.

Cette année, de nombreux jeunes étaient déscolarisés, en panne de projet ou en attente de réponse au niveau professionnel. Afin de leur apporter un rythme ou de le maintenir, de leur donner un but pour se lever, l'équipe a mis en place un atelier Remobilisation. Il s'agissait de rénover l'ancienne salle « d'accompagnement à l'insertion/à la scolarité » pour en faire un espace de jeux et de convivialité pour les parents et jeunes.

Trois ateliers par semaine pendant six semaines ont été nécessaires pour déménager la salle, poncer murs, poutres, peindre, aménager, monter les meubles et installer les jeux. Dix jeunes ont participé aux ateliers en semaine. Ils ont été aidés par un groupe de sept jeunes scolarisés ou en contrat d'apprentissage sur des temps de weekends. Cinq jeunes d'une autre unité ont participé également. La salle « DECLIC » a été inaugurée en mai 2021.

L'équipe a lancé un **Concours Blason** afin de permettre au service d'avoir « une identité visuelle » au sein de l'association et de personnaliser ses livrets d'accueil et ses documents de communication avec les familles. Ce concours était à destination de toutes les personnes bénéficiant d'une mesure AJAP : jeunes, parents. Le thème était : Que représente symboliquement l'AJAP pour vous ?

L'équipe a été à l'initiative de l'organisation d'un concours inter-unités de l'AJA. Le thème était de créer une œuvre dans la mouvance du Street Art. Les jeunes du service se sont démarqués par leurs compétences artistiques et de créativité.

Dans un autre domaine artistique, en partenariat avec l'UFOLEP, un groupe de jeunes et de parents créent une chorégraphie en danse moderne. Sur 2022, cette chorégraphie fera l'objet d'une représentation sur une place à Troyes.

Eléments significatifs :

42 audiences se sont tenues. 51 rendez-vous avec l'ASE ont eu lieu.

Certaines mesures AJAP, par leur durée de prise en charge (plus de trois ans), ont permis une réflexion. Quand, comment et pourquoi demander la fin de la mesure AJAP ? Une prise en charge longue : bénéfice et dérive ?

L'intervention éducative, quand elle est ordonnée, est souvent perçue par les familles ou les jeunes comme une intrusion dans l'intimité familiale. C'est au nom de leur responsabilité que les parents sont appelés à répondre devant l'autorité judiciaire et c'est au titre de la loi que l'action éducative est légitimée. Gageons que loin d'être une entrave, l'injonction judiciaire est une source qui mobilise l'énergie autour de la recherche d'un compromis au pire, d'une réelle prise de conscience et d'un profond remaniement de la parentalité au mieux, à l'origine dans les deux cas, d'un processus de changement au service de l'intérêt de l'enfant.

La mesure s'impose à la cellule familiale qui est rarement demandeuse d'aide ou de conseil.

Lors d'une admission, nous nous sommes entendus dire de la part du jeune « Je n'aime pas les travailleurs sociaux et je ne viendrai pas aux rendez-vous » et de la part des parents « On n'a pas le temps pour vos rendez-vous et puis ça ne changera rien. Les services sociaux ça ne sert à rien! ». A ce moment-là, nous avons conscience que la relation se joue et dans ce genre de situation, d'emblée, nous confortons nos interlocuteurs dans leur mécontentement : « Vous avez raison de vouloir que la mesure s'arrête, mais qu'est ce que vous proposez pour que le magistrat soit suffisamment rassuré de la situation et puisse prendre la mainlevée de la mesure ? ». C'est une manière de les positionner comme maître d'œuvre de l'intervention, il leur appartient de faire en sorte que celle-ci cesse. Pour cela, il va falloir qu'ils acceptent de modifier leur mode de fonctionnement. Le déni ne ferait que pérenniser l'intervention judiciaire, voire en accroître les modalités. Un premier pas est franchi : adhésion ou non, relation de confiance ou méfiance voire défiance. Le paradoxe de l'aide contrainte est au cœur du travail. Nous l'éprouvons et il n'est pas aisé, de supporter au quotidien tension, résistances, hostilité, ambivalence mais souvent, rapidement, le lien de confiance se crée ; il est indispensable pour avancer.

S'il ne se crée pas, une réflexion est lancée afin de savoir si la mesure doit se poursuivre, si elle est une réponse adaptée, si notre savoir-faire, nos pratiques professionnelles peuvent répondre aux objectifs de l'ordonnance. Il est important pour l'équipe de pouvoir se positionner, dire que les attentes du magistrat ne sont pas réalisables au regard de l'attitude de la cellule familiale, de la non adhésion des parents et du (ou des) jeune (s). Le service n'est pas « un magicien ».

S'il se crée, les temps d'AJ et d'AP s'organisent dans un but d'évaluer, d'atteindre des objectifs, de cheminer, d'accompagner. Puis se pose la question du renouvellement ou non de la mesure. Cette décision se fait en accord avec les parents, avec le (ou les) jeune (s) et les axes de travail doivent être discutés. Un renouvellement ne se décrète pas ; il est parlé, négocié, réfléchi afin qu'il prenne sens. Il peut être de courte durée afin de consolider la situation, de rassurer, de mettre en avant les compétences de chacun. La mesure peut être prolongée pour une année car des objectifs restent à atteindre ou notre intervention est venue révéler d'autres difficultés. Dans la préconisation d'un renouvellement, il est indispensable de ne pas viser des objectifs qui ne correspondent pas à nos missions, qui viendraient piétiner celles de partenaires ou qui installeraient jeune et sa famille dans l'assistanat. Dans cette situation, le travailleur social référent de la mesure en lien avec l'équipe doit s'interroger sur sa pratique professionnelle, son positionnement, son objectivité, ... Le professionnel peut avoir du mal à arrêter une mesure car il éprouve beaucoup d'affect ou son positionnement n'est plus adapté. A ce moment-là, l'équipe doit l'amener à se remettre en question, à s'interroger. Rester objectif est primordial afin de ne pas se laisser envahir par ses sentiments, ses ressentis. Il est également indispensable de veiller à l'épuisement lorsque le référent se trouve dans une impasse ou une situation compliquée.

Quelques soient les conditions ayant motivé l'arrêt de la mesure, les familles et les jeunes ont l'information qu'à tout moment, ils peuvent resolliciter le service pour un conseil, un échange.

1.4 <u>Inscription du dispositif dans le territoire</u>

L'action du service s'inscrit dans un travail de réseau et de partenariat. Les premiers partenaires souhaités sont l'enfant et sa famille. Les intervenants ne peuvent déterminer d'emblée les ressources qu'il faudra mobiliser pour une situation. Parmi les plus fréquemment mobilisées en cours d'intervention, on retrouve : la famille élargie, l'Education Nationale, les Missions Locales, les Centres de formation, les établissement ou services spécialisés, les assistants sociaux scolaires ou CPE. Cette dimension Partenariat/réseau n'est possible et nécessaire à mettre en œuvre qu'à la condition que le travail en équipe soit effectivement opérant, car constitutif d'une altérité dans le champ social. Ce n'est en effet, qu'à partir d'une élaboration collective, garantie institutionnellement, que le travailleur social, fort de son identité et d'une position/parole, peut venir enrichir et s'enrichir du regard et de l'appréciation des autres partenaires institutionnels et du réseau dans lequel est inscrite la famille. C'est ainsi une manière de poursuivre cette approche plurielle des situations en y incluant la prise en compte des ressources propres de la famille et sa capacité à les mobiliser. Le service n'est pas un monde à part. Il doit effectivement prendre en compte l'inscription sociale et culturelle des familles et ainsi prendre part à son niveau, à une meilleure insertion de celle-ci, gage de son autonomie.

1.5 Orientations des jeunes à l'issue de notre accompagnement

	Orientation à la sortie						
Main	Départ autre	PLACEMENT	Séjour de	Majorité/	CJM/FJT/Le	Logement	Autre
levée/Famille	département		rupture	famille	Passage	autonome	
17	0	2	2	7	2	0	0

1.6 Perspectives

Comme le montre le tableau ci-dessous, le dispositif de l'AJAP est un dispositif reconnu et sollicité par les juges des enfants. Il est en constante évolution.

Année	Nb de Mesure	Judiciaire	%	Administratif	%
2013	29	25	86%	4	14%
2014	40	37	92%	3	8%
2015	44	39	89%	5	11%
2016	49	39	80%	10	20%
2017	54	41	76%	13	24%
2018	44	34	77%	10	23%
2019	50	46	92%	4	8%
2020	61	58	95%	3	5%
2021	72	59	82%	13	18%

Donc naturellement, augmenter notre capacité d'accueil peut être une perspective pour l'année 2022 car elle répondrait à un besoin de terrain et permettrait d'« absorber les situations en attente ». Cette augmentation serait synonyme de recrutement.

Réaménager le service est aussi à envisager rapidement afin de permettre l'identification des différents espaces : espace équipe, espace Accueil de Jour.

Afin de doter le service d'outils pertinents, d'autres perspectives sont à engager.

⇒ Le Repli

O Tout au long d'une mesure, en cas d'incident (difficulté ponctuelle, situation de crise, ...), l'équipe éducative pourrait prendre une décision de repli : une mise à distance du jeune de son milieu familial. Le Pôle des Solidarités serait alors immédiatement informé de cette décision et prendrait les dispositions nécessaires. En situation de repli, l'hébergement du jeune serait assuré dans un cadre institutionnel : espace de repli au sein de l'association. Le repli interviendrait dans une situation de tension, de conflit pour le jeune qui doit alors être protégé. L'accueil en temps de repli ferait l'objet d'une procédure spécifique exposée aux parents et aux jeunes.

Il s'agirait d'un accueil ponctuel qui ne devrait pas excéder 3 à 10 jours selon la situation nécessitant le repli.

⇒ L'appartement parental :

Pendant la mesure, avoir un espace pour proposer ponctuellement et pour un temps défini un accompagnement à la parentalité peut être un « outil » précieux pour l'équipe. Il s'agirait de permettre à des parents, à une mère dépassée et en difficulté, à un père peu présent et peu investi dans l'éducation de son enfant de maintenir, voire de renforcer, les fonctions parentales en favorisant les interactions parent/enfant, prévoir des rencontres à des moments différents de la journée pour partager un jeu, un repas, une soirée, une nuitée. Ce lieu apporterait sérénité et sécurité puisqu'il serait au sein d'une institution encadrée par de professionnels.

8. DISPOSITIF APPARTEMENT ESPACE GERARD DOUCET

Ce dispositif, créé en 2012, est une unité d'hébergement d'une capacité de sept jeunes âgés de 16 à 21 ans. Il est singulier par rapport aux autres unités de vie de l'association car il est mixte. Il s'organise sur deux étages avec des espaces privatifs et des espaces communs. Les espaces privatifs sont les chambres avec douche, lavabo et sanitaire. Elles sont au nombre de sept. Sur chaque étage, il y a un espace cuisine, un espace détente, une buanderie. Ces espaces sont partagés donc instaurer des relations de respect, de vivre ensemble, de savoir-être et de savoir-faire est indispensable afin d'éviter les tensions entre les hébergés.

L'action du service s'inscrit dans les missions de l'Aide Sociale à l'Enfance notamment pour « apporter un soutien matériel, éducatifs et psychologique aux mineurs, à leur famille, et aux jeunes majeurs confrontés à des difficultés sociales susceptibles de compromettre leur équilibre ».

Il s'agit d'accompagner les jeunes dans l'acquisition progressive de leur autonomie, dans l'étayage de leurs engagements.

L'équipe vise :

- ⇒ la construction et le suivi d'un projet scolaire et/ou professionnel en vue de l'entrée dans la vie active.
- ⇒ l'inscription dans la société.
- ⇒ la capacité à gérer un budget, une vie sociale, le quotidien.
- ⇒ l'individuation de la personne et le soutien à l'être psychique.

Elle s'appuie sur la demande du jeune et la confiance réciproque.

Une procédure d'admission est mise en place. L'Aide Sociale à l'Enfance oriente le jeune sur notre structure. Il lui est demandé de rédiger une lettre expliquant sa situation, son projet sociale et professionnelle et ce qui motive son orientation. Il est ensuite reçu par la cheffe de service accompagnée des deux travailleurs sociaux référents. Il visite également les locaux. La situation est présentée en réunion éducative et elle est discutée. En fonction des échanges, un avis favorable ou défavorable est donné à la candidature.

1.1 Organisation de l'équipe éducative

L'équipe est composée de quatre travailleurs sociaux de formations différentes et d'expériences diverses ce qui lui permet d'intervenir sur des champs différents, d'avoir une analyse professionnelle riche, un regard croisé et une approche globale de la situation. Deux professionnels sont référents des jeunes ; les deux autres orchestrent la vie quotidienne. L'équipe a fait l'objet d'une refonte avec des départs à la retraite et des recrutements de nouveaux salariés.

L'équipe dispose d'un espace bureau avec un poste de travail. Les référents ont un téléphone portable.

Au cours de l'année, cinq stagiaires, de formation différente (2 AES, 2 BTS en ESF et 1ES), sont venues successivement rejoindre l'équipe éducative. Cela a permis de proposer une prise en charge individuelle des jeunes plus régulières et soutenues dans l'accompagnement aux démarches extérieures

1.2 <u>Profils des jeunes accompagnés</u>

6 filles et 7 garçons ont été accueillis sur la structure.

Capacité d'accueil	10
File active 2021	13
Âge moyen	18
Durée moyenne	6 mois
d'accompagnement	

Origine des mesures				
AP JE Contrat jeune majeur				
1 7 5				

Mesure ou orientation complémentaires				
PJJ	MJIE	IME	ITEP	SESSAD
1		1		

Lieu de vie de l'enfant à l'admission				
Famille Famille d'accueil MECS FJT Autres				
3	3	6		1

	Origine géographique des jeunes					
Agglo de Secteur Secteur Bar Secteur Aix Secteur Bar Secteur Hors						
Troyes	Romilly	sur Aube	en Othe	sur Seine	Brienne le	Département
	Château					
7	2	3	1			

	Situation scolaire ou professionnelle à l'entrée						
Classe	Classe	Apprentissage/	Etablissements	Sans projet	Demandeur	CDD	CDI
ordinaire	spécialisée	Formation	spécialisé (IME,		d'emploi		
	(ULIS, MFR,		ITEP, etc)				
	E2C,)						
8	2	1	1	1	0	0	0

Il est à souligner que le public des jeunes sortants de famille d'accueil correspond pleinement à l'accompagnement à l'accession à l'autonomie proposé au sein de l'espace Gérard Doucet.

1.3 <u>Modalités d'accompagnement</u>

L'action se décline dans les termes suivants :

- ⇒ la contractualisation de notre action avec le jeune
- ⇒ la co-construction d'un projet d'accompagnement personnalisé
- ⇒ l'articulation d'un accompagnement éducatif et d'un soutien psychologique
- ⇒ l'inscription dans la cité et l'accès aux dispositifs de droit commun
- ⇒ la disponibilité
- ⇒ l'attention à la personne

1.3.1 <u>La contractualisation</u>

Le contrat est un outil qui permet d'établir les engagements moraux de chacun et offre la possibilité d'évaluation et de souligner les temps forts et/ou faibles de son parcours.

1.3.2 <u>Le projet d'accompagnement personnalisé</u>

La co-construction du projet signifie qu'il fait l'objet de concertation et d'élaboration entre le jeune et l'éducateur référent. La Cheffe de service est le garant de ce projet.

Il est le fil conducteur qui guide le jeune et sa famille tout au long du placement. A partir d'une évaluation des attentes, des besoins, des souhaits du jeune, une stratégie éducative et des hypothèses d'intervention se dégagent. Il n'est pas inerte. Sans cesse, il est ré - interrogé, réévalué afin de répondre au mieux à la situation.

1.3.3 <u>L'articulation d'un accompagnement éducatif et d'un soutien psychologique</u>

Le soutien psychologique et son articulation avec l'accompagnement éducatif favorisent un travail psychique, qui vise le positionnement du jeune en tant que sujet dans son histoire, dans ses projets et dans la société.

Cette articulation apporte à chaque pratique et enrichie notre compréhension du jeune accueilli. Ainsi, l'insertion sociale de chaque jeune tend à se réaliser par l'affirmation d'une identité singulière et une individuation, dans le respect du rythme de chacun et de ses capacités à se mobiliser.

Trois jeunes ont bénéficié, sur l'année 2021, d'un soutien psychologique auprès du pôle de professionnels conventionnés par l'association. Deux suivis se sont interrompus à l'initiative des jeunes après quelques séances. En revanche, concernant la troisième situation, ce suivi a permis d'aiguiller l'équipe éducative dans sa prise en charge et de permettre d'impulser avec le jeune son projet jusqu'à sa mise en œuvre.

1.3.4 <u>L'inscription dans la cité et l'accès aux dispositifs de droit commun</u>

La structure se veut un lieu d'accueil « tourné vers l'extérieur » en favorisant l'inscription des jeunes « dans le droit commun » ; cet accès se fait progressivement mais il est indispensable afin de préparer au mieux le jeune dans son projet d'insertion.

1.3.5 <u>La disponibilité</u>

Les jeunes ont besoin d'une présence encore importante d'adultes référents. L'autonomie s'accompagne d'une grande disponibilité des professionnels.

1.3.6 <u>L'attention à la personne</u>

Dans le respect de la charte des droits et libertés de la personne accueillie, le fonctionnement du service se veut à l'écoute des évolutions de la situation de chacun. L'expression des jeunes, collective ou individuelle, est toujours favorisée.

1.4 Actions et éléments significatifs de 2021

Sur cette année 2021, une attention particulière a été accordée pour la mise en place d'actions collectives. Elles se déclinent sous différentes formes : les administrations, la vie quotidienne, le logement, les droits et les devoirs, apprendre à cuisiner, la gestion d'un budget, l'emploi, la santé. Elles s'appuient sur des jeux, sur des débats, l'intervention de professionnels extérieurs. Elles ont lieu chaque lundi, mardi, mercredi et jeudi. Il s'agit d'apporter aux jeunes les informations nécessaires et les outils pour leur vie future. Elles ne sont pas rendues obligatoires mais elles sont fortement conseillées.

Rares sont les jeunes qui se sont opposés pour participer. Parfois, ils souhaitent donner l'image de « savoir » et ainsi, prétextent ne pas avoir besoin de participer. Mais cette image s'efface rapidement lorsque le référent de l'action lui pose quelques questions.

Il est parfois difficile de les mettre en place car les jeunes ne sont pas toujours disponibles au regard de leurs obligations scolaires ou professionnelles.

Dans l'ensemble, nous pouvons dire que ces actions sont bien accueillies car perçues très utiles et riches d'enseignement par les jeunes.

Les difficultés liées au passage à l'âge adulte sont marquées chez les jeunes et en particulier, pour ceux suivis dans le cadre de la protection de l'enfance, déjà fragilisés, disposant de moins de ressources familiales et sociales et pour qui le passage à la vie autonome est « rapide et brutal ». Il s'agit bien souvent de passer d'une vie entourée d'aides, de lieux sécurisants, à une vie, seul et source d'angoisse pour beaucoup. C'est pourquoi, proposer une autre étape dans l'accession à l'autonomie est importante – étape où le poids du collectif et celui des professionnels deviennent de moins en moins lourds ». Cette étape se construit sous forme d'hébergement diffus en individuel. Une location de trois appartements est budgétisée.

L'association, en septembre 2021, a loué un appartement à un bailleur social afin de le proposer en sous location à un jeune majeur qui est en contrat d'apprentissage. Il a des ressources. L'intérêt du jeune est de s'approprier, de façon concrète, les notions essentielles en matière de logement, tant au niveau des démarches administratives que la gestion budgétaire. Un second appartement, appartenant à un propriétaire privé, est loué en décembre 2021. Quelques travaux sont à réaliser; nous avons privilégié de réaliser cette rénovation sous forme d'atelier de remobilisation pour un jeune sans projet pour qui, imposer une dynamique est pertinent. Encadré par un éducateur ayant des connaissances en peinture, il effectue la réalisation des travaux.

1.5 Motif de l'arrêt de l'accompagnement

		Motif d'arrêt		
Mainlevée du	Fin de CJM à la	Fin de CJM à la	Poursuite du CJM	Sortie à la majorité
placement	demande de l'ASE	demande du jeune	sur un autre	sans CJM
			dispositif (Passage,	
			Clair Amitié,)	
0	0	1	3	1

1.6 <u>Domicile des jeunes à l'issue de notre accompagnement</u>

	Domicile des jeunes à la sortie					
Famille	amille FJT/ Foyer Logement chez Logement CHRS Autres					
	Hébergement	un tiers	individuel			
1	1	0	3	0	0	

1.7 Perspectives

Dans un avenir proche, pouvoir proposer une autre forme de prise en charge pour ces jeunes en voie d'autonomisation est en réflexion au niveau de l'équipe.

L'autonomie est un long chemin à parcourir. Nous mesurons l'autonomie à la capacité de faire les choses par soimême et à prendre les bonnes décisions qui nous font grandir. Dans leur passage vers le monde adulte, les jeunes ont besoin de conseils, de soutien, d'encouragements et pour certains, cela est synonyme d'inquiétude.

Proposer quelques périodes d'expérimentation sur un logement intermédiaire privilégié, servant de lieu d'apprentissage entre le départ d'EGD collectif et un logement individuel en sous location, peut constituer un « filet de sécurité » et permettre une réassurance pour les jeunes sans réseau de sociabilité autre que le collectif.

9. SERVICE ADMINISTRATIF, RH ET FINANCIER

1.8 Bilan Social

Les chiffres présentés sont extraits du logiciel Cegi alfa qui est déployé depuis le 01 janvier 2020. Notre date de référence pour nos données et nos explications est la date du 31/12/2021.

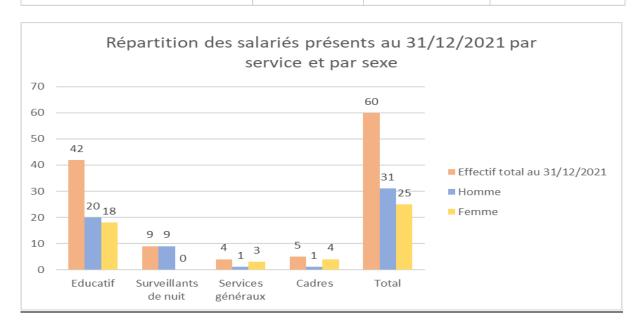
Pour que notre association maintienne une activité de qualité la répartition optimale de nos salariés se compose ainsi :

- \Rightarrow 1 ETP Directeur.
- ⇒ 1 ETP Adjoint de direction éducatif.
- ⇒ 1 ETP Responsable administratif et financier.
- \Rightarrow ETP Chefs de service éducatif.
- ⇒ 24 ETP Educatifs sur Hébergements.
- ⇒ ETP Maitresses de Maison.
- \Rightarrow ETP Educatifs AJAP.
- ⇒ ETP Educatifs aux appartements Espace Gérard Doucet.
- \Rightarrow 3 ETP Administratifs.
- \Rightarrow 1 ETP Agent de maintenance.
- ⇒ 9 ETP Surveillants de nuit.

Effectif global

L'effectif de nos salariés arrêté au 31/12/2021, avec la prise en compte des cdd embauchés en remplacement de salariés titulaires.

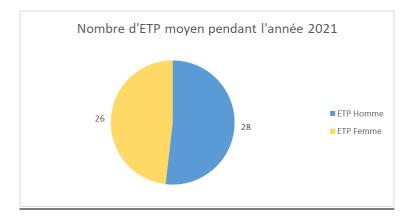
	Effectif total au 31/12/2021	Homme	Femme
Educatif	42	20	18
Surveillants de nuit	9	9	0
Services généraux	4	1	3
Cadres	5	1	4
Total	60	31	25



La plupart des postes de notre association sont des postes éducatifs 42 salariés au 31/12/2021. Pour une organisation optimale, nous comptons 36 salariés éducatifs soit +de 66% de l'ensemble du personnel.

En moyenne la répartition homme/femme du personnel sur l'année se décline ainsi :

En moyenne nombre d'ETP			
	ETP Total	ETP Homme	ETP Femme
Nombre d'ETP moyen en 2021	54	28	26



La répartition homme/ femme est stable et quasi égalitaire.

La répartition homme / femme par type de contrat

Repartition par type de contrat			
	Effectif total au 31/12/2021	Homme	Femme
Nombre de CDI	53	27	26
Nombre de CDD	7	4	3
Nombre de contrats d'intérim	0	0	0
Total	60	31	29

Nous avons en 2021, une salariée en CDI qui est en congé parental son contrat est donc suspendu.

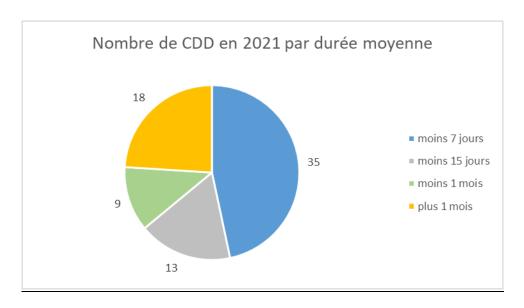
Embauches dans l'année 2021

Salariés tous contrats embauchés en 2021	Total	Homme	Femme
Nombre de CDI signés	6	2	4
Nombre de CDD signés	75	45	30
Nombre de contrats intérim	0	0	0
Total	81	47	34
Embauches 2021	Total	Homme	Femme
Nombre de salariés embauchés en CDI	6	2	4
Nombre de salariés embauchés en CDD	29	18	11
total	35	20	15

En 2021, 29 personnes ont été embauchées en CDD et parmi elles 6 salariés ont concrétisé leurs CDD par un CDI suite à des départs de professionnels en poste. Nous n'avons pas créé de poste supplémentaire. Comme vous pouvez le remarquer l'JA s'efforce de ne pas embaucher par le moyen de l'Intérim. Avoir recours à l'intérim, génère des frais sans plus-value. En 2020, nous avions une maitresse de maison qui était embauchée par la voie de l'intérim et du Geda 10. Cette maitresse de maison a été remplacée en janvier 2021 par un poste en CDI. Le recours au Geda 10 reste très minime si ce n'est que pour des nettoyages lors de départs de jeunes de l'Espace Gérard Doucet.

Durée moyenne des 75 contrats en CDD signés au sein de l'association :

	nombre cdd
moins 7 jours	35
moins 15 jours	13
moins 1 mois	9
plus 1 mois	18



Tous les remplacements de nos salariés sont assurés si possible par des personnes connues au sein de notre association.

Cela permet aux enfants de reconnaitre les professionnels même s'ils ne sont pas titulaires. Les CDD connaissent notre organisation et ils sont intégrés rapidement à nos équipes déjà en poste.

Pour 2021, 29 salariés ont été embauchés pour 75 contrats CDD signés.

Nous avons recours aux CDD seulement en cas d'arrêt de travail et/ou formation de nos salariés. De plus, nous essayons au maximum de privilégier les changements de planning entre les professionnels titulaires cas d'absence de salariés. Ces changements s'opèrent aussi entre les différents foyers.

Nous essayons aussi tant que possible, de ne pas remplacer les professionnels en poste par des CDD pendant les 3 jours de carences de non remboursement de la sécurité sociale.

La formation en 2021

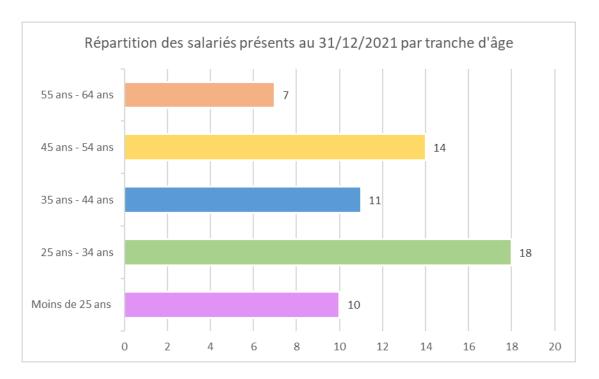
L'AJA est consciente de l'importance de former ses salariés tout au long de l'année, ces formations peuvent être gratifiantes. Elles permettent de compléter les compétences de nos salariés. Cette année, 2 Surveillants de Nuit suivent une formation pour compléter leurs pratiques. Tous nos salariés (hors administratif) ont bénéficié d'une formation sur le Quotidien en MECS et sur L'Analyse des Pratiques Professionnelles. Pour ces 2 dernières formations, les formateurs se déplacent au sein de nos locaux afin de d'appréhender les difficultés quotidiennes que subissent nos professionnels.

Tout au long de l'année, nous encourageons aussi nos salariés non diplômés à profiter de la VAE pour valider leurs connaissances et ainsi être diplômés.

Depuis novembre 2021, nous avons 1 salarié en contrat professionnel qui remplace une salariée en congé maternité.

La Pyramide des Ages

	Moins de 25 ans	25 ans - 34 ans	35 ans - 44 ans	45 ans - 54 ans	55 ans - 64 ans	65 ans et plus	Total
Nombre de salariés au 31/12/2021	10	18	11	14	7	0	60
Homme	3	11	7	8	2	0	31
Femme	7	7	4	6	5	0	29



Les professionnels sont en majorité des salariés de – de 34 ans. 67% de nos salariés ont – de 5 ans d'ancienneté.

Les départs en Retraite

Année de départ théorique en retraite (à 62 ans)	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Nombre de salarié	1	0	1	2	0	1
			_			_

En 2020, l'association a compté 3 départs en retraite. Les 3 salariés qui sont partis ont bénéficiés de carrières longues au sein de l'AJA. En 2021, un salarié est parti en retraite après avoir soldé ses congés. Ce salarié a été remplacé en septembre 2020.

Pour les 5 années à venir, nous notons seulement 4 départs en retraite prévus.

Nature des fins de contrats

Tous contrats Modifications, suspensions ou ruptures de contrat en 2021	Total	Homme	Femme
CDI	6	6	0
CDD	72	43	29
Intérim et GEDA 10	0	0	0
Total	78	49	29

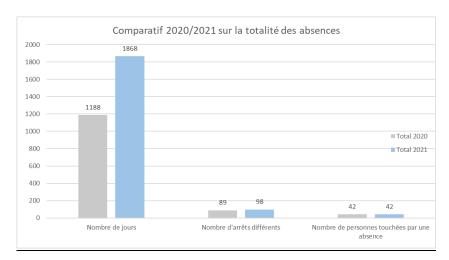
En 2021, 78 contrats de travail ont été modifiés ou suspendus

Ce chiffre est important puisqu'en 2020 seulement 37 contrats de travail avaient été modifiés et en 2019 seulement 23.

Cette augmentation est due principalement aux différents contrats qui ont du être rédigés sur des courtes ou moyenne durée et notre volonté de ne plus passer par l'intérim pour réduire les coûts des embauches.

Les Absences

	Total 2020	Total 2021	Maladie 2020	Maladie 2021	COVID 2020	COVID 2021		Accident de Travail 2021	Enfant malade 2020	Enfant malade 2021	Maternité 2020	Maternité 2021	Paternité 2020	Paternité 2021
Nombre de jours	1188	1868	759	1204	80	49	308	261	7	9	0	294	34	51
Nombre d'arrêts différents	89	98	68	74	4	7	8	4	5	6	0	2	4	5
Nombre de personnes touchées par une absence	42	42	36	30	4	7	7	4	5	5	0	2	4	4



Par rapport à 2020, Nous avons une augmentation de 50% du nombre de jours d'arrêts maladie au total. On remarque aussi que les arrêts sont de plus longues durées et génèrent de nombreux contrats en CDD.

Le coût des arrêts et des absences pour l'association

Les arrêts absences en 2021

	Complément employeur (brut)	Indémnités journalières (brut)	Différence (brut)
Maladie 2021	87 636,86	-55 758,07	31 878,79
Accident du travail 2021	13 935,07	-12 021,91	1 913,16
Total	101 571,93	-67 779,98	33 791,95

En comparaison avec 2020, les arrêts et absences en 2020

	Complément employeur (brut)	Indémnités journalières (brut)	Différence (brut)
Maladie 2020	56 302,10€	34 735,22 €	21 566,88 €
Dont absence période Confinement (mars-mai)	27 929,25 €	13 468,15€	13 795,69€
Accident du travail 2020	29 162,83 €	15 568,16€	13 594,67 €
Total	85 464,93 €	50 303,38 €	35 161,55€

Le coût des arrêts en 2021 s'élève à 33 791.95 euros Il reste sensiblement identique à l'année 2020 (35 161.55 euros).

En 2020, nous observions une charge de 13 795 euros due à l'absence dite COVID. Charges des arrêts restant à notre charge.

Pour rappel le cout des embauches et des arrêts Covid avaient générés en 2020 une charge totale de 53163.98 euros.

1 868 jours d'arrêt en 2021 contre 1188 jours en 2020et 1498 jours en 2019.

En 2021, nous observons 680 jours d'arrêt maladie supplémentaires par rapport à 2020 soit 57% de jours d'arrêt en plus. Même si le nombre de jour d'arrêt et en progression, ces arrêts touchent 42 professionnels, comme en 2020.

1.9 Bilan financier

Le cadre réglementaire proposé par l'Autorité de Contrôle et de Tarification ne permet pas d'obtenir une vision budgétaire globale des activités de l'association. Or, les différents dispositifs éducatifs portés par l'association ont évolué au regard des besoins du territoire et des commandes du département en partant d'un dispositif unique, celui de l'hébergement.

D'une association mono-établissement, le budget a été éclaté une première fois avec la création de l'AJAP. Ces budgets ont de nouveau été éclatés avec l'ouverture du SAI, puis redéfinis avec la fermeture du dispositif en 2016. Enfin, un nouvel éclatement budgétaire s'est opéré en 2020 avec la séparation du dispositif Espace Gérard Doucet du budget hébergement.

C'est pourquoi il nous paraît essentiel de maintenir une analyse budgétaire globale qui correspond mieux au fonctionnement actuel de l'association. Cette vision globale s'inscrit pleinement dans la démarche de Budget Base Zéro que nous avons mené avec le cabinet SPQR et le soutien du département. Cependant, de notre point de vue, les préconisations du cabinet n'ont pas permis d'apporter une réponse satisfaisante au déséquilibre actuel constaté entre les trois budgets. Il conviendra de poursuivre le dialogue avec les services du département dans l'optique de la signature d'un CPOM.

Le tableau ci-dessous permet d'opérer un comparatif par groupe entre les budgets de fonctionnent 2020 et 2021.

		BP ACCO				REEL					DELTA 2020		
	Internat	AJAP	EGD	total	Internat	AJAP	EGD	total	Internat	AJAP	EGD	Montant	En %
GROUPE I: DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	255 885,17	100 540,77	71079,21	427 50 5,15	246 876,01	47 281,68	44 776,29	338 933,98	-9 0 0 9 ,16	-53 259,09	-26 302,92	-88 571,17	-20,72
TOTAL GROUPE II: DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	1444 982,56	50 5 219,36	364 272,55	2 314 474,47	1797 304,02	608 517,78	183 450,23	2 589 272,03	352 321,46	103 298,42	-180 822,32	274 797,56	11,87
TOTAL GROUPE III: DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	276 897,34	85 800,00	76 915,91	439 613,25	324 290,42	88 559,16	48 579,12	461428,70	47 393,08	2 759,16	-28 336,79	21815,45	4,96
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION 2020	1977 765,07	691 560,13	512 267,67	3 181 592,87	2 368 470,45	744 358,62	276 805,64	3 389 634,71	390 705,38	52 798,49	-235 462,03	208 041,84	6,54
		BP ACCO	RDE 2021		REEL 2021			DELTA 2021					
	Internat	AJAP	EGD	total	Internat	AJAP	EGD	total	Internat	AJAP	EGD	Montant	En %
GROUPE L: DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	255 885,17	100 540,77	71079,21	427 50 5,15	284 541,02	54 356,00	47 073,12	385 970 ,14	28 655,85	-46 184,77	-24 006,09	-41535,01	-9,72
TOTAL GROUPE II: DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	1444 982,56	50 5 219,36	364 272,55	2 314 474,47	1607 503,82	476 590,38	321773,01	2 40 5 867,21	162 521,26	-28 628,98	-42 499,54	91392,74	3,95
TOTAL GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	276 897,34	85 800,00	76 915,91	439 613,25	317 147,99	84 937,29	50 617,29	452 702,57	40 250,65	-862,71	-26 298,62	13 089,32	2,98
						_							
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION 2021	1977 765,07	691 560,13	512 267,67	3 181 592,87	2 209 192,83	615 883,67	419 463,42	3 244 539,92	231 427,76	-75 676,46	-92 804,25	62 947,05	1,98

Nous pouvons ainsi relever globalement:

- Une maitrise de nos dépenses de groupe I entre 2020 et 2021, malgré une reprise d'une activité habituelle, et après une année marquée par la crise sanitaire. Nous avons ainsi poursuivi nos restructurations internes afin de maitriser nos coûts d'exploitation. Globalement, le groupe I présente un excédent de budget de plus de 41 000€. Relevons cependant un important déséquilibre entre les trois budgets, l'AJAP et EGD venant compenser le déficit constaté sur la MECS
- Un déficit du groupe II qui se réduit significativement entre 2020 et 2021. Globalement, le groupe II présente un déficit de 91 000€, en nette amélioration au regard de l'exercice précédent. Relevons là aussi une forte disparité entre les trois budgets, la MECS présentant un déficit là où les deux autres budgets sont en excédents. Une gestion plus efficiente des plannings nous permet de réduire le recours à des CDD de remplacement. D'autre part, le versement d'une indemnité de départ en retraite d'un salarié cadre vient impacter le groupe II pour un montant de 38 000€ chargé.
- Une réduction du déficit du groupe III qui se confirme entre 2020 et 2021, avec cependant de fortes disparités entre les 3 budgets. En global, nous relevons un dépassement de budget de 13 089€, en amélioration de 2 points par rapport à l'exercice précédent alors même que nous avons relancé nos investissements. Là encore, nos efforts de gestion semblent porter leurs fruits.

Globalement, nous relevons un dépassement de 62 947€ de nos charges d'exploitation, soit un dépassement de 1,98% au regard des budgets exécutoires, en nette amélioration de 4,5 points par rapport à l'année précédente.

Le total de nos produits s'élève à 3 436 090€, soit un excédent global de 191 550€. Le budget MECS internat apparaît ainsi en déficit de 106 385€, cependant compensé par les excédents du budget AJAP (174 227€) et MECS Espace Gérard Doucet (122 987€). Ainsi, le budget MECS apparaît manifestement sous-doté au regard de nos besoins de fonctionnement.

A noter enfin que nous avons négocié avec notre prestataire Cegi Alfa la reprise d'une formation à titre gracieux pour l'ensemble de notre équipe administrative qui n'était pas en poste au moment du déploiement de ce logiciel. Cette mise à niveau qui se fera courant 2022 nous permettra de gagner en compétence dans l'utilisation de cet outil afin de transmettre à notre autorité de contrôle et de tarification des documents comptables et budgétaires plus détaillés.

	244424224	0.444.040.000		14 0 (04)
en€	31/12/2021	31/12/2020	Var°€	Var° (%)
Produits de tarification	3 378 326	3 378 326	0	0,0%
Reprises amort., dépréciations et provisions	27 121	33 295	-6 174	-18,5%
Autres produits	23 478	67 230	-43 752	-65,1%
Total pdts d'exploitation	3 428 925	3 478 851	-49 926	-1,4%
Achats de matières premières	0	1 704	-1 704	-100,0%
Autres achats, charges externes	772 897	771 170	1 727	0,2%
Impots et taxes	216 283	185 809	30 474	16,4%
Salaires et Charges Sociales	2 164 747	2 336 701	-171 954	-7,4%
Dotations amort., dépréciations et provisions	72 352	68 301	4 051	5,9%
Autres charges	11 577	12 746	-1 170	-9,2%
Total charges d'expl.	3 237 855	3 376 432	-138 577	-4,1%
RESULTAT D'EXPLOITATION	191 070	102 419	88 651	86,6%
Total Produits fin.	7 570	232	7 338	3169,2%
Total Charges fin.	2 407	76	2 331	3048,3%
RESULTAT FINANCIER	5 162	155	5 007	3228,9%
RES. COURANT AVANT IMPOT	196 232	102 574	93 658	91,3%
Total produits except.	8 080	8 109	-29	-0,4%
Total charges except.	4 461	11 661	-7 200	-61,7%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 619	-3 551	7 171	-201,9%
BENEFICE OU PERTE	199 852	99 023	100 829	101,8%

Source : KPMG